

Plus serré qu'il n'y paraît

ANDRÉ PRATTE

Les résultats des élections du 2 juin au Québec pourraient être plus serrés que ne le laisse penser, à première vue, le plus récent sondage SOM-La Presse.

Notre enquête accorde 35 % des intentions de vote au Bloc québécois, 33 % au Parti libéral et 28 % aux conservateurs, après répartition proportionnelle des indécis et des discrets. Or, ce dernier bout de phrase n'exprime pas qu'une banalité méthodologique. Il s'agit de répartir les indécis suivant une méthode autre que proportionnelle pour voir apparaître une lutte plus corsée.

Rappelons que 19 % des personnes interrogées par SOM entre les 23 et 27 mai derniers ont refusé d'indiquer une préférence ou se sont dites indécises. La répartition proportionnelle suppose que ces indécis voteront comme les répondants qui ont dévoilé leurs intentions aux sondages; que si 35 % des personnes qui ont exprimé une préférence votent Bloc, ce sera aussi le cas de 35 % des indécis et discrets.

Dans la vraie vie, les choses ne se passent pas comme ça. Les indécis, on le sait depuis le référendum de 1980, votent en grande majorité du côté fédéraliste.

À quelques jours des élections, SOM a tracé le portrait des indécis et discrets en fonction de leur âge, leur sexe et leur langue maternelle. Cela a permis à la firme de mieux prévoir leur comportement électoral. On sait, par exemple, que les discrets sont plus nombreux parmi les personnes âgées, et que celles-ci votent généralement libéral.

« Nous estimons que 45 % des indécis et discrets voteront libéral, 33 % conservateur, et 20 % Bloc », a expliqué à La Presse le président de SOM, Gilles Therrien.

Les indécis ainsi répartis, on arrive à un résultat très serré à l'échelle de la province: Parti libéral 35 %, Bloc québécois 32 %, Parti conservateur 29 %. Même parmi les francophones, le résultat est moins rassurant pour Gilles Duceppe, bien que le Bloc garde encore une longueur d'avance sur le parti de Jean Charest: 38 % Bloc, 31 % PC, 26 % PLC. « Cette méthode est un peu plus précise, quoique dans une lutte à trois, elle n'entraîne pas une grosse correction dans les pourcentages », selon M. Therrien.

Le Bloc reprend des forces

ANDRÉ PRATTE

Le Bloc québécois semble reprendre des forces, tandis que la fulgurante montée des conservateurs s'est arrêtée, indique le plus récent sondage SOM-La Presse.

Après répartition proportionnelle des indécis et discrets, le Bloc québécois obtient 35% des intentions de vote des électeurs du Québec, contre 33% pour les libéraux et 28% pour les conservateurs. La lutte continue donc de se faire à trois. Par rapport au SOM que nous publions la semaine dernière, le Bloc a gagné quatre points, le Parti conservateur a perdu deux points et le Parti libéral a perdu un point.

Le sondage a été réalisé entre les 23 et 27 mai, auprès de 1002 Québécois. La marge d'erreur est estimée à 3,7%, 19 fois sur 20.

« La plupart des entrevues ont été menées de vendredi à lundi, et le sondage ne saisit probablement pas tout l'effet des dernières déclarations de M. Chrétien sur la souveraineté », a expliqué le président de SOM, Gilles Therrien. Dans une

entrevue diffusée lundi, le premier ministre avait exprimé l'avis qu'il ne serait pas raisonnable que le Québec devienne souverain sur la base d'une majorité simple, soit 50% plus un. Des propos qui ont eu pour effet d'insuffler une nouvelle vigueur à la campagne bloquiste.

Avant répartition des 19% d'indécis et discrets, le Bloc et le PLC ont chacun la faveur de 27% des Québécois interrogés, tandis que les conservateurs ont l'appui de 23% des répondants.

Donnée encourageante pour le Bloc de Gilles Duceppe, son parti mène assez confortablement chez les francophones, avec 35% des intentions de vote, contre 23% pour le parti de Jean Charest et 19% pour le PLC. Il y a toutefois 21% d'indécis chez les Québécois de

langue française. « Ce sont les francophones qui sont indécis, selon M. Therrien. Les anglophones et les allophones ont fait leur choix depuis longtemps. » Ce choix, c'est de ne pas voter pour le Bloc. Le Parti libéral a tout de même perdu un peu de son lustre dans ces communautés: 65% des anglophones et allophones comptent voter libéral (après répartition), tandis que 24% ont été séduits par les conservateurs version Charest.

Bien des surprises

Même si la plupart des indécis et discrets se rangeaient, comme cela s'est vu dans le passé, du côté des partis fédéralistes, l'avance substantielle du Bloc parmi les francophones pourrait lui permettre de conserver bon nombre des 52 sièges qu'il détient présentement. Sauf que, dans une lutte à trois, bien des surprises peuvent se produire.

Ce sondage SOM-La Presse révèle en outre que Jean Charest est allé chercher ses appuis presque autant chez les électeurs libéraux que chez

les bloquistes, toutes proportions gardées. Ainsi, 22% des Québécois qui ont voté Bloc en 1993 s'apprêtent à voter conservateur; or, c'est aussi le cas de 19% des personnes qui ont voté pour la formation dirigée par M. Chrétien il y a quatre ans.

Nous avons demandé aux Québécois s'ils comptaient aller voter le 2 juin: 87% nous ont dit oui. Les jeunes iront moins voter que leurs aînés: 72% de ceux qui sont âgés de 18 à 24 ans comptent se prévaloir de leur droit, tandis que cette proportion dépasse 90% chez les 45 ans et plus. « Les sondages surrestiment toujours la participation électorale, souligne cependant Gilles Therrien. Les gens sont pleins de bonnes intentions mais, le jour du vote, s'il ne fait pas beau ou s'il y a une queue devant au bureau de vote, certains vont changer d'idée. » Lors des élections fédérales de 1993, 77% des Québécois ont voté.

Sondage SOM - La Presse

Intentions de vote

■ Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour le candidat de quel parti voteriez-vous? (Avec rappel et répartition simple des discrets et des indécis)

	PARTI LIBÉRAL DU CANADA	BLOC QUÉBÉCOIS	PARTI CONSERVATEUR	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	PARTI RÉFORMISTE	AUTRE
Total	33	35	28	2	1	1
Région						
Québec-métro	28	38	30	2	1	1
Montréal-métro	38	32	26	3	1	-
Ailleurs en province	28	38	30	1	1	2
Âge						
18 à 24 ans	25	45	28	2	-	-
25 à 34 ans	29	38	29	2	2	-
35 à 44 ans	26	42	26	-	1	5
45 à 54 ans	28	41	26	3	1	1
55 à 64 ans	37	27	34	2	-	-
65 ans et plus	57	14	26	3	-	-
Langue d'usage						
Français	24	42	29	2	1	2
Anglais / autre	65	6	24	3	2	-
Sexe						
Homme	30	38	29	1	1	1
Femme	36	33	27	3	-	1

Infographie La Presse

Méthodologie

Ce sondage a été réalisé par SOM entre les 23 et 27 mai 1997. Au total, 1002 entrevues ont été menées auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte au Québec.

La collecte des données a été réalisée à partir des centraux téléphoniques de SOM à Montréal et à Québec; elle était assistée par ordinateur. Au total, jusqu'à huit appels ont pu être faits pour tenter de joindre les ménages sélectionnés.

L'échantillon initial a été généré aléatoirement par ordinateur dans l'ensemble des circonscriptions téléphoniques actuellement en usage au Québec, ce qui permet de joindre les ménages qui ne sont pas inscrits dans les annuaires téléphoniques. Ces derniers représentent environ 15% à 20% des abonnés du téléphone.

Les données sont pondérées par expansion à la distribution conjointe d'âge et de sexe de la population de chacune des strates géographiques au dernier recensement canadien, de même que pour la distribution pour la langue maternelle au niveau de l'ensemble.

Nous estimons le taux de réponse obtenu à 62%, le taux de refus à 23% et la proportion de ménages non joints à 16%. Compte tenu de l'effet du plan de sondage, nous estimons la marge d'erreur maximale à un niveau de confiance de 95% sur une proportion estimée pour l'ensemble des répondants à 3,7%.

Gilles Therrien
Président, SOM

Contre la partition, Duceppe compte sur la Constitution



KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

N'en déplaise aux défenseurs de la partition du Québec, le territoire du Québec ne pourra être divisé après un OUI puisqu'il sera encore protégé par la Constitution canadienne, a indiqué hier le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

« Le territoire du Québec ne peut pas être partitionné. Il est reconnu. Voilà un peuple qui existe, le peuple québécois, avec un territoire reconnu, garanti par la Constitution. On a un territoire, il est inviolable, il restera tel qu'il est », a déclaré M. Duceppe lors d'une entrevue au réseau TVA.

La Constitution canadienne, tant décriée par les souverainistes, représenterait donc le principal rempart contre les partitionnistes après un OUI, selon M. Duceppe. « On n'accepte pas la légitimité de cette Constitution parce que les droits du Québec ont été réduits par le ra-

patriement de 1982, mais ça ne signifie pas que les points sur lesquels on est d'accord, par exemple sur les frontières, qu'on ne la reconnaît pas », dit M. Duceppe, qui s'est expliqué en point de presse après l'entrevue.

Sur la même question, tant le premier ministre Bouchard que son prédécesseur, Jacques Parizeau, déclaraient eux aussi que la partition était impossible avant un OUI, à cause de la Constitution, et infaisable après une déclaration de souveraineté, mais en vertu cette fois du droit international.

Dans la période de transition qui précéderait une déclaration de souveraineté, nuançaient-ils, la Constitution canadienne continuerait de s'appliquer, dont l'article 43 stipulant que les frontières interprovinciales ne peuvent être modifiées sans l'accord de l'assemblée législative de chaque province concernée. Cette disposition faisait d'ailleurs partie du projet de loi sur la

souveraineté, présenté avant le référendum par le gouvernement Parizeau.

« Dans un Québec souverain, les lois canadiennes s'appliqueront jusqu'à ce qu'elles soient modifiées par un Québec souverain », a précisé M. Duceppe, invité à préciser sa pensée, plus tard en journée à RDI.

La journée du chef bloquiste avait pourtant bien commencé: en plus du soleil radieux, il avait en main un sondage, réalisé à l'échelle canadienne, qui montre que le prochain gouvernement pourrait être libéral et minoritaire, face à un contingent de 47 députés bloquistes. Les tiers partis se retrouveraient ainsi avec la balance du pouvoir.

Si M. Duceppe ferme la porte à toute alliance avec un autre parti dans le but de former l'opposition officielle, il n'exclut cependant pas des alliances temporaires sur certains dossiers. « On a jugé chaque dossier à sa valeur propre. On a ap-

puyé certains dossiers parce que ça répondait à nos attentes. On agirait de la même façon », dit-il.

Comme le chef bloquiste terminait sa journée à l'émission *Politiquement direct* de MusiquePlus, les reporters ont tenu à lui poser la traditionnelle question, à savoir s'il avait déjà tâté un petit joint de marijuana. « Comme tous ceux de ma génération, je mentirais si je disais que je ne l'ai pas fait. Tout le monde a goûté à ça », a rigolé M. Duceppe.

Mais le chef bloquiste n'est pas pour autant en faveur de la légalisation de la marijuana: « Mon idée n'est pas faite sur ça. Dans des pays comme la Hollande, ça n'a pas eu d'effets concluants. Je vous avoue franchement: j'ai des jeunes et je suis loin d'être convaincu que c'est une solution. Par ailleurs, l'approche répressive n'a rien donné non plus. À ce moment-ci, si on me demandait de voter sur la légalisation, je ne voterais pas pour ça », conclut-il.

Dénicher le fonds "hot"...

(... ou consolider votre valeur nette?)

Laissez-nous vous aider à vous constituer un portefeuille de placements des plus diversifiés qui sera géré professionnellement au jour le jour.*

TRUST ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale*

Consultez un conseiller professionnel du Trust Royal dès aujourd'hui. Ou appelez le service Royal Direct* au 1 800 387-1610.
<http://www.royalbank.com/french/wealth>

SERVICES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Boscoville: le mirage-milieu

La direction des Centres jeunesse de Montréal, cette mégastructure qui veille sur le sort de quelque 6 500 jeunes en difficulté, persiste et signe. Boscoville fermera ses portes dans un an, quelques mois plus tard que prévu. Quant au « virage-milieu », dont cette fermeture constitue la plus spectaculaire manifestation, il aura bel et bien lieu, mais son rythme sera ralenti.



Agnès Gruda

Les responsables ont bien tenté de justifier leur décision. Mais leurs explications, données dans l'infect charabia qui tient lieu de langage aux technocrates de la réadaptation, ne sont pas convaincantes. La mise à mort de Boscoville se défend mal. Quant à la capacité du fameux « milieu » à s'occuper adéquatement des enfants qui n'auront plus de place dans les institutions, elle demeure très incertaine.

Entendons-nous: Boscoville n'est pas un temple sacré. Ses succès passés ne lui donnent aucun droit de pérennité. Confrontés à la perspective de nouvelles compressions, les responsables n'avaient peut-être d'autre choix que de larguer ce bâtiment.

Le hic, c'est que, ce faisant, ils larguent aussi ses méthodes. Ce que l'on sacrifie, ce n'est pas seulement du béton et des briques. Mais un service unique, que la bureaucratie avait déjà entrepris de dépecer, ces dernières années, et qui ne sera repris par aucun autre maillon du réseau.

Qu'a-t-on prévu pour les 75 garçons qui devront quitter cette institution? Ce ne sont pas eux que l'on retournera chez papa-maman. Les deux tiers atterriront à Cité-des-Prairies, un centre quasi carcéral avec des portes qui se ferment à double tour au moindre accro à la discipline. L'autre tiers ira au Mont-Saint-Antoine, une institution plus ouverte que Boscoville, mais présentant un risque plus grand de rechute.

Sur l'échelle de la sévérité, Boscoville se situe à mi-chemin entre ses deux « survivants ». Sa clientèle est trop lourde pour l'un, trop légère pour l'autre. Elle bénéficiait, à « Bosco », d'une pédagogie sur mesure, d'un filet tissé très serré sans devenir une camisole de force. Le tout à l'intérieur d'un centre de taille humaine, doté d'une identité très forte, où les jeunes pouvaient trouver ce qui leur manque cruellement: un sentiment d'appartenance.

Que Boscoville survive ou ferme ses portes, à la rigueur, ce n'est pas très important. Ce n'est pas le lieu physique qui compte, mais son esprit. Hélas! personne ne s'est soucié de le reproduire sous un autre toit. Cela en dit long sur le niveau de préoccupation de ceux qui ont choisi de tirer la plogue...

La palette des services pour les jeunes aura une couleur en moins: celle d'un centre intermédiaire, où un écolier en crise pouvait espérer passer le week-end sans que toute l'artillerie de la protection de la jeunesse ne lui tombe dessus, par exemple. Cette absence pourrait s'avérer fatale pour plusieurs.

Mais la fermeture de Boscoville permettra, par ailleurs, d'économiser quelque 600 000 dollars par an, qui devraient être réinvestis en soutien aux familles. D'autres jeunes, aujourd'hui dépourvus, en bénéficieront peut-être en bout de piste.

C'est du moins ce que prétendent les responsables. Mais la démonstration est loin d'être faite. Et le virage-milieu tient encore davantage d'un mirage que d'une projection réaliste.

La direction avait eu l'intention de faire disparaître toutes les places d'hébergement pour mères en détresse. Finalement, on va en garder 34. Chez les ados, il restera 356 places en centres d'accueil, au lieu de 518. Et chez les moins de 12 ans, 111 sur 273. Cela « libérera » environ 90 éducateurs, qui s'ajouteront à la vingtaine qui travaillent actuellement auprès des familles.

Mais ces éducateurs à eux seuls ne suffiront pas à la tâche. Il faudra le soutien des CLSC, des écoles et d'autres « intervenants du milieu », comme on dit dans le jargon. Le problème, c'est que ce beau monde en a déjà plein les bras. Les écoles n'ont plus les moyens de payer leurs propres psychologues. Et les CLSC s'arrachent les cheveux avec le virage ambulatoire et la fermeture de lits en psychiatrie. Il y a des limites à ce que l'on peut attendre d'eux sans ressources supplémentaires.

Quand le réseau de santé montréalais a amorcé son virage, il disposait d'un plan précis prévoyant la manière dont les ressources seraient réaffectées à mesure que le processus avançait. Cela n'a pas empêché les dérapages.

Ici, ce plan n'existe pas. Le virage s'amorce sans filet de sécurité... avec tous les dangers que l'on imagine. Dont celui de refouler des dizaines de jeunes vers un milieu trop dur pour eux. De créer des engorgements et des listes d'attente interminables. Quitte à ce que d'autres jeunes, un petit peu moins malmenés par la vie, se retrouvent laissés plus ou moins à l'abandon.

L'égalité

La Cour suprême des États-Unis refuse une immunité temporaire au président Bill Clinton dans le procès que lui a intenté Mme Paula Jones pour harcèlement sexuel et diffamation. Le tribunal a décidé à l'unanimité que le président doit subir son procès dans cette affaire, qui remonte à l'époque où il était gouverneur de l'Arkansas, et qui ne relève ni de près ni de loin de ses fonctions de président.

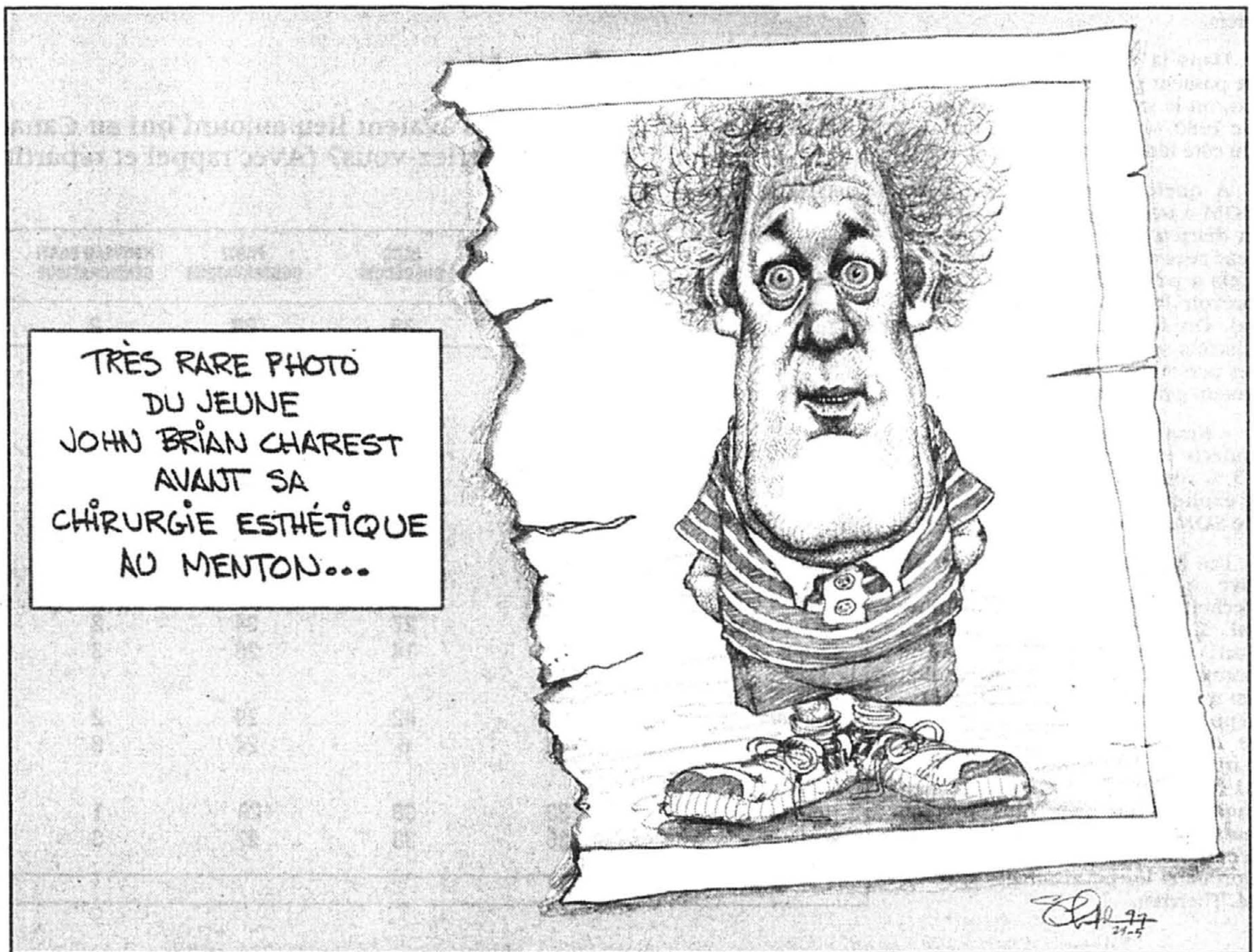


Frédéric Wagnière

Parmi toutes les allégations dirigées contre le président, celles de Mme Jones sont les plus dangereuses parce qu'elles visent son caractère dans des termes que tout le monde comprend. M. Clinton a encore des moyens d'éviter le procès, mais la justice suivra son cours et ne le protégera pas d'une éventuelle humiliation avant la fin de son mandat.

Dans tous ses démêlés avec la justice, la tactique du président a toujours été d'atermoyer dans l'espoir de noyer le poisson. Avec le prestige de sa fonction et les moyens du gouvernement, cela lui a souvent réussi. D'autant plus que la séparation des pouvoirs, voulue par la Constitution, lui donne une certaine immunité. Dans le cadre de la campagne pour sa réélection, cette tactique était de bonne guerre.

Mais, même pour le président, il y a des questions qui ne sont ni des affaires d'État ni des campagnes politiques. En l'occurrence, Mme Jones a le droit de faire entendre sa cause par un tribunal, car c'est un des fondements d'une société démocratique. Ainsi, la Cour suprême a simplement réaffirmé qu'une fonction exaltée n'élimine en rien l'égalité devant la loi.



TRÈS RARE PHOTO
DU JEUNE
JOHN BRIAN CHAREST
AVANT SA
CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
AU MENTON...

DRÔTES RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Petit peuple!

■ Petit peuple qui t'es déjà voté non à toi-même, petit peuple qui constate que d'autres n'hésitent pas à voter pour un cochon de la bonne couleur s'il s'en présente un dans le comté, petit peuple si prompt à mettre la faute sur les autres, les Anglais, les journalistes, qui sais-je encore, petit peuple qui en voit d'autres reconnus par la France, les États-Unis, qui sais-je encore, petit peuple cesse les tergiversations et les luttes fratricides, petit peuple fais un premier pas puis deux puis trois, deviens adulte, viens voter pour le Bloc le 2 juin!

Paul-André DESJARDINS
Québec

Un vote pour l'unité

■ À l'occasion du scrutin fédéral de lundi prochain, je me permets d'inviter les Québécois à voter pour l'unité canadienne. Cette invitation, je l'adresse aux Québécois de toutes origines et de toutes régions. Cette invitation, je l'adresse à ceux qui ne visent qu'à briser le Canada. Le Reform et le Bloc, pour ne nommer que ces deux là, n'ont pas montré vraiment qu'ils travaillaient dans l'intérêt du pays. Ils ont plutôt réussi à antagoniser anglo-



Jean Charest

phones et francophones et à braver le Québec contre les autres provinces ou l'inverse.

phones et francophones et à braver le Québec contre les autres provinces ou l'inverse.

Alors, si nous voulons faire un choix authentiquement canadien, nous y arriverons en votant libéral ou conservateur.

Lundi prochain, ne laissons pas passer cette occasion, peut-être historique, de travailler à la réconciliation nationale plutôt qu'à la multiplication des frontières entre nous. Votons libéral ou conservateur, mais votons CANADA de façon éclatante.

Germain LEFEBVRE
Montréal

Démocratie et intégrité territoriale

■ Le Canada est un État souverain. Un des attributs juridiques fondamentaux d'un État souverain est l'intégrité de son territoire. Et il est reconnu en droit international qu'un État peut prendre tous les moyens, y compris la force, pour garantir cette intégrité.

Le gouvernement canadien pourrait donc juridiquement utiliser la force armée pour garder le Québec dans la fédération. Comme le Québec, une fois souverain, pourrait utiliser cette même force pour préserver son intégrité territoriale, celle-ci incluant vraisemblablement toutes les terres autochtones, même si ses titres de propriété seraient contestables et contestés.

Mais, face à cette force autorisée par le droit, il y a la démocratie, toujours fragile et imparfaite, qui ne se résume pas à une question de pure mathématique, mais qui doit traduire le plus fidèlement possible la réelle volonté populaire. Et sans oublier qu'au-delà de cette

volonté prime toujours la dignité de la personne, qui inclut les droits légitimes des nations et des minorités.

Michel LEBEL

Pourquoi ne pas annuler son vote?

■ Le vendredi 22 mai, un lecteur de La Presse écrivait: « Les fédéralistes doivent voter conservateur ». Et moi j'ose écrire: les souverainistes doivent annuler leur vote.

Annuler son vote, ça rime à quoi? À être fatigué, démobilisé; peut-être. À ne plus croire? Fort peu probable, parce que ne plus croire, c'est s'abolir un peu et ce n'est pas très naturel. Ça rime plutôt à l'aboutissement d'une démarche d'analyse historique et à se dire qu'on en a assez du « tataouillage ». Que de temps passé à vouloir, à rêver et à retomber de plus en plus bas.

Que d'émotions, au collège, à la fin des années 50 et au début des années 60, à propos de notre belle Laurentie. Que d'adrénaline noble quand on allait décrocher l'Union Jack, symbole du colonialisme, au cours d'escapades discrètement encouragées par nos « curés-enseignants ».

Comme beaucoup d'autres, mon nationalisme était teinté de socialisme, de sorte que seule l'existence du Nouveau Parti démocratique (NPD) procurait une justification à placer un X vis-à-vis le nom d'un candidat, lors d'une élection fédérale. Le cas échéant, un graffiti sur le bulletin de vote était la seule façon de manifester notre opposition au régime.

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) vint heureusement nourrir nos élans

par une approche globale et radicale de notre devenir collectif. Nous étions nombreux, vers 1968, à entrevoir 1970 (sans référence à la crise d'octobre) comme une échéance ultime. Trois décades plus tard, nous nous retrouvons devant l'élection la plus ridicule du siècle.

Pendant qu'un semblant d'idéologie comptable poursuit machinalement l'objectif d'un inconscient déficit zéro qui balaie sur son passage tous les progrès sociaux issus de la Révolution tranquille, nous nous retrouvons dans un tournant politico-administratif dont la seule certitude est l'augmentation absolue du paupérisme, de laquelle les jeunes générations ne verront pas l'heure de sortir.

Que faire de tout ce gâchis, après avoir regardé pendant 25 ans la parade Bourassa avec ses fantasmagories économiques: après avoir pensé qu'il allait se passer quelque chose à la suite de la victoire « indépendantiste » de 1976; après avoir été meurtris en 1981; après avoir pris une chance avec le beau risque de sieur Mulroney; après avoir embarqué pour un « toute ou pantoute » avec le duo Bloc-PQ...

Que faire donc de cette élection qui ne fera que rendre encore plus confuse et sans issue la situation de notre société pas si distincte que ça, qui ne demande qu'à se reprendre en main, à la condition de se débarrasser à brève échéance des tergiversations de la politique fédérale-provinciale. Aucune élection ni aucun référendum ne viendra régler à court ni à moyen terme notre plus en plus diluée option de souveraineté.



Jean Chrétien

Où aller avec un Jean Chrétien et un Parti libéral qui n'a que deux soucis: décentraliser un déficit et jouer aux épouvantails chasseurs de séparatistes? Où aller avec un Jean Charest et un plan aussi nébuleux que son parti présent et passé? Où aller avec un Bloc sans leadership, dont la sagesse et la cohérence auraient voulu qu'il en reste à sa première mission: la préparation d'un référendum? Ce fut fait et bien fait. Il est temps de passer à une autre stratégie.

Le seul moyen de manifester vraiment notre volonté de ne plus participer à ce système politique hybride, sans diviser les votes pour que toutes sortes d'interprétations viennent fausser les données, c'est de dire non au système en annulant ce vote.

Gilles BERGER
Montréal

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Opinions

Les limites de l'ambivalence

Les résultats du dernier référendum ont donné aux Québécois une bonne partie des inconvénients de la souveraineté sans aucun de ses avantages

CHRISTIAN DUFOUR

L'auteur est professeur à l'École nationale d'administration publique.

Dans cette superficielle campagne-éclair dominée par les images-télé et les sondages, il convient de rappeler les lignes de force du comportement électoral des Québécois sur la scène fédérale depuis la Confédération. Pendant cent vingt-cinq ans, les francophones votèrent en bloc au niveau fédéral, généralement pour le Parti libéral, s'assurant ainsi une part importante du pouvoir à Ottawa et y faisant élire leurs grands leaders historiques : Cartier, Laurier, Saint-Laurent, Trudeau.

En 1984, après l'imposition de la Constitution de 82, les Québécois abandonnèrent les libéraux pour voter à deux reprises pour le gouvernement conservateur de Brian Mulroney. En 1993, après le rejet de l'accord du lac Meech, première rupture historique : pour la première fois, les francophones choisissent l'opposition en votant, toujours en bloc, pour un parti souverainiste qui deviendra l'opposition officielle.

Cette année, un deuxième changement fondamental s'annonce. Après avoir renoncé à voter pour le gouvernement, les Québécois francophones semblent vouloir, cette fois-ci, se diviser entre deux partis d'opposition, le Bloc et le Parti conservateur, pendant que le Reform Party compte bien devenir l'opposition officielle sur la base d'un discours unilingue anglais franchement anti-québécois. Sous réserve d'une vague Charest qui débordait les frontières du Québec et donnerait aux conservateurs le statut d'opposition officielle, on observe donc une tendance à la dissolution du pouvoir collectif québécois à Ottawa.

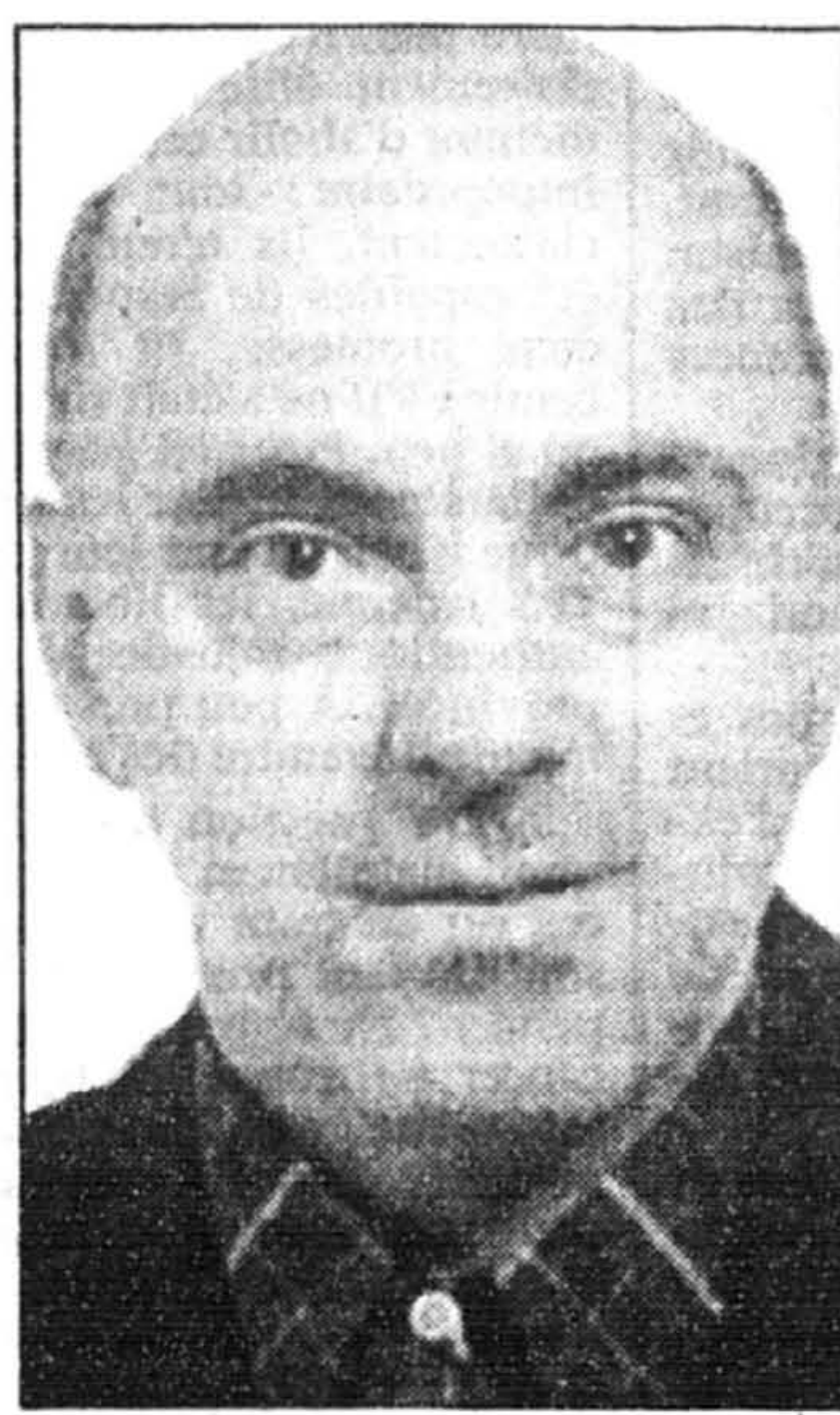
Le 3 juin, les Québécois risquent de se réveiller avec une sérieuse gueule de bois politique si Preston Manning devient leader de l'opposition officielle. Certains commentateurs notent déjà que cela aidera les souverainistes au prochain référendum. Car le petit jeu va continuer. Ce qui nous amène à l'une des principales causes de la baisse du pouvoir politique québécois. Un petit coup à gauche, un petit coup à droite ; un vote pour Trudeau au fédéral, un vote pour Lévesque au provincial.

La traditionnelle ambivalence des Québécois les a déjà bien servis sur le plan politique, mais ce n'est manifestement plus le cas depuis l'échec de la synthèse politique de ce que Lévesque et Trudeau représentaient. Nous avons de plus en plus droit au pire des deux mondes entre lesquels nous hésitons : c'est ainsi que les résultats du dernier référendum ont donné aux Québécois une bonne partie des inconvénients de la souveraineté sans aucun de ses avantages. Notre ambivalence politique cache de plus en plus mal un manque de persévérance et de vitalité, une in-

capacité collective à exister, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada, en assumant les conséquences.

Le caractère complexe d'une identité québécoise qui comporte des aspects plus ou moins canadiens, français, américains ou internationaux selon les individus et les circonstances, la tolérance ou la mollesse de cette identité, selon le point de vue où l'on se place, ne sont pas sans avantages pour une société individualisée comme la nôtre. Dans un univers éclaté, cela lui donne divers moyens de rebondir sur des plans autres que politique, comme le montre un phénomène comme Céline Dion. Cela ne saurait faire oublier que le domaine politique reste important, alors que le vieux problème québécois à ce niveau non seulement n'a pas été réglé mais empire.

La poursuite de la dynamique actuelle amènera le Québec, soit à réaliser sa souveraineté dans les pires conditions imaginables, soit à son implosion au sein même du Canada, comme cela a commencé à se manifester dans l'année qui a suivi le dernier référendum : quand le fils de Léon Dion a donné un coup de pouce crucial aux partitionnistes, que le très aimé Jean-Louis Roux a accepté de se transformer en symbole colonial, quand l'indépendantiste Guy Bertrand a viré complètement capot, quand Galgano... Le seul moyen de stopper l'inférieure spirale est que les doux Québécois s'endurcissent à tout le moins sur le plan politique, qu'ils arrêtent de se comporter en enfants gâtés en attente de Messie, assumant leur incontestable responsabilité individuelle quant à la détérioration de leur situation collective.



Christian Dufour

Ce n'est malheureusement pas ce qui semble en train d'arriver. Au contraire, on semble vouloir allégrement oublier cette réalité politique fondamentale qu'il n'est pas avisé de montrer sa faiblesse au moment où le partenaire se radicalise, car c'est une invitation à se faire taper dessus. Plusieurs envisagent de voter pour Jean Charest simplement parce qu'il est capable de faire miroiter l'espoir, oubliant que, depuis Trudeau, Mulroney et Chrétien, chaque nouveau sauveur en provenance de la belle province, loin d'avoir réglé le problème, l'a empiré.

Jean Chrétien, historiquement le dernier Québécois francophone au pouvoir à Ottawa qui aura disposé d'un pouvoir réel à l'égard de la relation Canada-Québec, ne veut pas ou ne peut pas l'exercer. Il éprouve trop de rancune à l'égard du Québec et son seul vrai rêve est déjà réalisé : il est premier ministre du Canada.

Au plan fédéral, la solution ne peut venir que du Canada anglais, le drame du pays étant que le seul leader en provenance de ce dernier est un Preston Manning désespérément provincial. Juste retour des choses : le Canada anglais paie le prix d'avoir systématiquement mis l'accent sur un provincialisme de plus en plus étroit pour ne pas avoir à reconnaître l'incorruptible réalité de la différence collective québécoise. Alors que seul le premier ministre albertain Ralph Klein se risque à ouvrir timidement la bouche, aucun Québécois ne saurait compenser l'éclatante faillite du leadership canadien anglais qui est en train de détruire le pays.

Le peuple souverain se fiche des belles analyses et les Québécois voteront bien pour qui ils voudront lundi prochain. Mais à tout le moins, que ces Québécois qui s'approprient le 2 juin à envoyer un message trompeur au reste du Canada, tout en se permettant de voter OUI à un éventuel référendum sur la souveraineté, arrêtent de s'en prendre à Duceppe, à Chrétien ou à Manning. Car ce sont ces Québécois qui sont en grande partie responsables de la détérioration de la relation Canada-Québec.

Le PC élude l'héritage Mulroney-Charest

SERGE GOSSELIN

L'auteur est politologue.

Comme c'est souvent le cas, la campagne électorale au Québec se terminera vraisemblablement par un résultat mitigé, lundi soir prochain.

Pourtant, il faut bien le constater, les libéraux fédéraux possèdent la meilleure équipe sur le terrain dans les différentes régions de la province. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la formation la mieux équipée pour contrer, en termes d'organisation, le Bloc québécois et les conservateurs.

Malgré les prétentions de plusieurs, le bilan du premier gouvernement de Jean Chrétien demeure positif. En 1993, les libéraux héritaient de neuf années d'un gouvernement progressiste-conservateur (deux qualificatifs qui s'opposent !) marqué par l'augmentation effrénée du déficit (un record jamais égalé — 42 milliards à la fin de l'exercice 1993-94), laissant derrière lui une situation financière désastreuse et un taux de chômage élevé (11,6 % contre 9,6 % en avril 1997). C'est donc ce gouvernement conservateur qui est à l'origine de l'instabilité économique que le pays a connue, depuis la fin des années 1980.

Pendant la présente campagne, les conservateurs éludent complètement l'héritage Mulroney-Charest, et pour cause ! Le chef conservateur fait table rase de son passé pour se présenter comme une relève immaculée pouvant reprendre du service sous le thème « Que l'avenir commence ! ».

Nous ne prétendons pas que le gouvernement libéral a réglé d'une manière définitive les grands dossiers névralgiques de la société. Toutefois, des efforts importants ont été réalisés dans le domaine de la santé, de la main-d'œuvre, du développement des PME, du tourisme, de l'agriculture, etc. En termes d'emplois, il reste beaucoup à faire, notamment chez les jeunes. Cette dernière préoccupation devra demeurer une priorité pour le nouveau gouvernement.

Dans le secteur des finances publiques, le déficit a été ramené à 16 milliards de dollars grâce à une gestion serrée des deniers publics. Les taux d'intérêt demeurent compétitifs, la croissance économique tend à se maintenir et le rôle de l'État a été redéfini.

Par ailleurs, le gouvernement Chrétien a décidé d'emprunter une approche pragmatique pour moder-



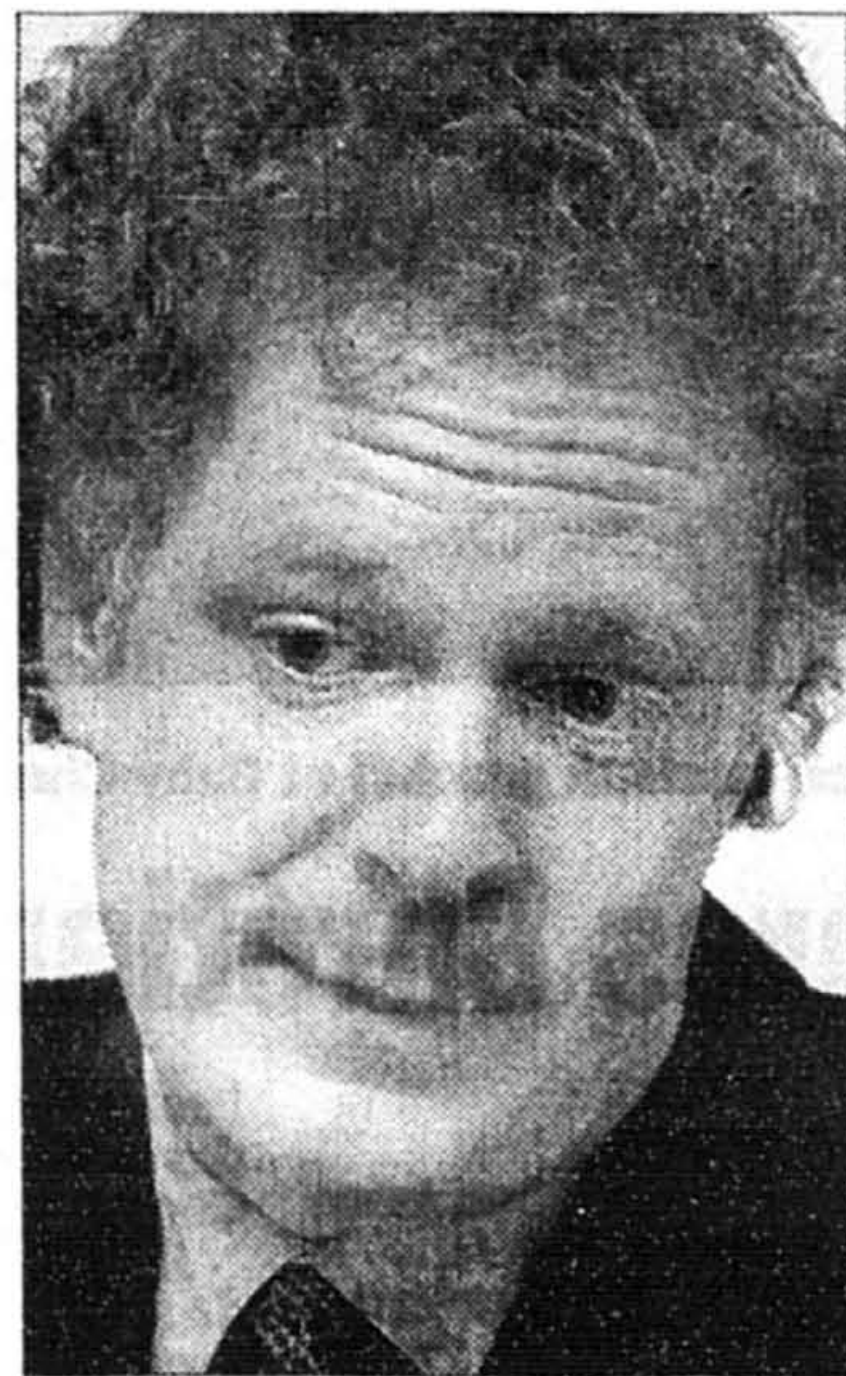
Brian Mulroney

niser la fédération canadienne. Dans un État fédéral, les rapports entre les ordres de gouvernement doivent évoluer constamment. Depuis la courte victoire du camp du NON, au dernier référendum de 1995, les libéraux ont pris diverses initiatives pour moderniser le fédéralisme.

À l'aube du XXI^e siècle, nous voyons poindre un modèle marqué par la coopération, la concertation et le pragmatisme. Même s'il semble que les bloquistes et les conservateurs s'entendent — chacun à leur façon — pour dénoncer l'immobilisme du gouvernement central dans le domaine de l'unité nationale, il faut rappeler la responsabilité assumée par l'équipe libérale pour rendre la fédération plus flexible. À cet égard, notre modèle est considéré comme l'un des plus décentralisés au monde si on le compare aux autres États fédéraux modernes comme les États-Unis, la Suisse, l'Australie et la RFA.

Il faut garder à l'esprit que le choix pour l'État fédéral de la part d'une majorité de Québécois et Québécoises est certes un modèle exigeant mais, en même temps, le fédéralisme contribue largement à maintenir la continuité dans la stabilité. À l'approche du second millénaire, ces deux attributs ne sont-ils pas un gage de réussite et de progrès ?

Il est faux de prétendre que le fédéralisme est figé dans le moule de la loi. Bien au contraire, il contribue à maintenir l'unité dans la diversité et, à ce titre, il est en perpétuel ajustement. Par le fait même, il



Jean Charest

perpétue les valeurs de tolérance et de mutualisme. Le XXI^e siècle sera le siècle des fédérations et non pas celui de la balkanisation des États.

Le 2 juin prochain, les électeurs du Québec doivent se souvenir des insuffisances, lourdes de conséquences, du Parti conservateur et de l'héritage du gouvernement précédent.

En toutes circonstances, les libéraux fédéraux, malgré quelques imperfections, ont démontré un sens aigu pour la bonne gestion et leur désir de relancer les préoccupations les plus criantes à l'approche de l'an 2000.

Nous ne croyons pas que les bloquistes et les conservateurs vont mieux défendre les intérêts immédiats de la population du Québec. Dans le premier cas, l'objectif ultime demeure la souveraineté et la brisure du pays (rappelons ici que la tendance mondiale est au regroupement des États et non à l'indépendance). Dans le second cas, les conservateurs ne possèdent pas une équipe compétente pour diriger les affaires de l'État. L'effet Charest au Québec (s'il faut parler ainsi !) semble se limiter strictement à ses talents de « debater ». Il a certes marqué des points, mais diriger un pays nécessite aussi et surtout la présence de ressources compétentes et engagées. Or on cherche toujours une « équipe conservatrice ». D'obscurs candidats réussissent tout juste à « surfer » sur le dos de Charest. Il en faut beaucoup plus, parfois, pour remporter une élection. Et pour cette raison, ils ne sont pas prêts à prendre la direction du pays.

Le vote de lundi doit éviter de légitimer un Plan B

ARIANE CHARBONNEAU

et CHRISTINE MAESTRACCI

Les auteures s'expriment ici au nom de Génération Québec, un regroupement d'environ 500 jeunes professionnels, entrepreneurs et universitaires, voué à la promotion de la souveraineté du Québec.

Génération Québec est un club politique souverainiste, mais non partisan (en ce sens que ce groupe n'est pas rattaché à un parti politique). Pragmatique en ce qui a trait aux questions sociales et économiques, Génération Québec n'hésite pas à prendre ses distances par rapport aux politiques ou aux idées mises de l'avant par le Parti québécois, le Bloc québécois ou l'Action démocratique du Québec. A contrario, rien ne l'empêche, sur des questions autres que celles reliées à la souveraineté, d'être en accord avec des politiques émanant de partis fédéralistes. (...)

Toutefois, au sujet de la question nationale, nous sommes les alliés indéfectibles de cette vaste coalition souverainiste québécoise dont certains membres sont plus à gauche et d'autres plus à droite que nous-mêmes. Nous sommes des partisans du souverainisme clair et non équivoque. Bien que largement issus des milieux plus traditionnels des affaires et de la sphère économique, nos membres sont en effet convaincus que l'avenir du peuple québécois passe par la prise en charge de tous ses moyens. Cela s'appelle « faire du Québec un pays ». C'est pour cette raison et exclusivement pour cette raison que Génération Québec appuie sans réserve tous les candidats du Bloc québécois dans le cadre des présentes élections fédérales.

Pour nous, ces élections revêtent une importance fondamentale dans la longue marche du peuple québécois vers sa souveraineté nationale. L'enjeu est de taille, c'est du droit de notre peuple à décider librement de son avenir politique dont il est question. Il ne s'agit pas de savoir quel candidat fera le meilleur député dans telle circonscription, ou quel chef de parti est le meilleur communicateur, ou encore quel programme est le plus approprié. Il s'agit plutôt de se prémunir en tant que peuple contre la tutelle d'un autre peuple. Par leur vote, les Québécois se doivent d'empêcher la légitimation du Plan B de MM. Charest et Chrétien. Car, il ne faut pas se leurrer, en ce qui concerne la question du Québec, les nuances entre les doctrines libérales et conservatrices relèvent avant tout du marketing politique. Monsieur

Chrétien, peut-être plus lucide ou plus honnête que monsieur Charest, a déjà abandonné la possibilité de réformer la fédération canadienne pour satisfaire les demandes historiques du Québec. Après la démonstration d'amour de la Place du Canada, en octobre 1995, quel triste spectacle ! Monsieur Charest, pour sa part, tient un double discours. Au Québec, le chef conservateur ressort la rengaine minimaliste de la « société distincte » alors que, dans le reste du Canada, il fait l'éloge de sa version du Plan B. (...)

Bref, les chefs libéral et conservateur, qu'ils soient plus ou moins honnêtes ou plus ou moins lucides, ont tous les deux leur propre Plan B. Mise sous tutelle de l'Assemblée nationale du Québec par la Cour suprême du Canada, mépris et violation des lois électorales québécoises, appui tacite ou explicite aux thèses partitionnistes, négation ouverte de la démocratie québécoise, et caetera : voilà autant d'éléments d'un éventuel Plan B auquel les Québécois se doivent d'opposer un refus catégorique. Nous regrettons, par ailleurs, que nos compatriotes anglophones semblent soutenir majoritairement la promotion d'un tel Plan B. (...)

Tout en nous interrogeant sérieusement sur le sens démocratique de ceux qui tiennent un tel discours, nous savons que les Québécois souverainistes ou fédéralistes sont très largement opposés à toute offensive fédérale visant à contrecarrer la libre expression de la démocratie québécoise, du reste l'une des plus évoluées du monde. C'est pourquoi nous faisons particulièrement appel aux francophones du Québec pour qu'ils se serrent les coudes et qu'ils fassent échec à une éventuelle légitimité schizophrénique de l'ensemble des élus québécois (fédéraliste à Ottawa / souverainiste à Québec). Les anglophones, collectivement, ont une position cohérente. Ils savent où se trouvent leurs intérêts. Ils votent NON au référendum, libéral à Québec et libéral — ou conservateur — à Ottawa. Les francophones ont voté majoritairement pour le Parti québécois à Québec, très majoritairement OUI au référendum... La logique et le bon sens commandent de voter massivement pour le Bloc à Ottawa. Sinon, l'on risque de se retrouver au lendemain d'un référendum gagnant avec une majorité de députés fédéraux qui, forts d'une légitimité retrouvée, feront subir aux Québécois le coup de force de 1982, cette fois-ci avec le Plan B d'Ottawa. (...)

Élections 97

Ces sujets dont personne ne parle

En principe, et malgré toute l'indifférence qu'un nombre croissant de citoyens ressentent à l'endroit de leurs dirigeants politiques, une campagne électorale devrait fournir l'occasion idéale pour discuter des grands défis qui attendent une société. Ce n'est pas, hélas, ce qui se passe cette fois-ci.

Il ne reste plus que quelques jours avant l'échéance du 2 juin, et tout s'est passé comme si seule comptait la question de l'avenir politique du Québec. L'enjeu est important, sans aucun doute, mais est-ce une raison pour évacuer à peu près complètement des questions comme le chômage ou les finances publiques ?

La question est d'autant plus pertinente que les électeurs sont bien plus préoccupés par l'économie et l'emploi que par les chicanes constitutionnelles. Tous les sondages concordent sur ce point.

Certes, les programmes, plates-formes et autres documents officiels des partis parlent abondamment de création d'emplois, d'exportations, de fiscalité et du déficit, et plusieurs chefs ont bien tenté d'aborder ces sujets à l'occasion. Mais ces documents de propagande sont davantage destinés à convaincre les électeurs qu'à alimenter des débats de fond.

Pour tous ceux qui se sont le moins intéressés à la campagne, il est clair qu'aucune discussion sérieuse n'a été entamée sur ces dossiers chauds. Seul le chef du NPD, Alexa McDonough, se démène comme un diable dans l'eau bénite pour amener les autres chefs sur le terrain de l'économie, mais à peu près personne ne l'écoute. En ce sens, la campagne de 1997 sera celle des occasions manquées.

Pourtant, ce ne sont pas les bonnes questions qui manquent.

Aux libéraux, on pourrait certainement demander de s'expliquer sur leur cafouillage dans le dossier de la TPS. La dernière fois, ils se sont fait clairement élire en promettant d'abolir cette taxe impopulaire; tout aussi clairement, ils n'ont pas été capables de respecter cette promesse. Et c'est comme si rien ne s'était rien passé! Pas un mot, ou si peu. Pire: en gaspillant un milliard de dollars pour inciter les provinces de l'Atlantique à harmoniser leur taxe de vente avec la TPS fédérale, les libéraux ont commis une authentique injustice à l'égard des autres provinces. À peu près personne ne leur demande de rendre des comptes.

Autre question pour les libéraux: pourquoi, maintenant que le ministre des Finances est en train de venir à bout du déficit, sont-ils tant pressés de recommencer à dépenser? Ne se rendent-ils pas compte que le cancer qui ronge les finances publiques est loin d'être guéri? Le déficit zéro n'est qu'une première étape. Il reste encore une énorme dette publique qui dépasse les 600 milliards et qui coûte, en intérêts seulement, 46 milliards par année. La situation financière du Canada demeure extrêmement vulnérable. Une petite récession, quelques hausses des taux d'intérêt, et ce sera le dérapage. Tous les sacrifices que les gouvernements ont demandé aux Canadiens depuis cinq ans seront à reprendre à zéro...



Claude Picher

Dans la même veine, on pourrait aussi demander aux bloquistes de fournir des détails sur leurs généreuses promesses et des cotisations à l'assurance-chômage. Ottawa s'y est pris de plusieurs façons pour réduire son déficit. Deux mesures, entre autres, ont rapporté gros. La réforme de l'assurance-chômage permet de dégager un surplus de cinq milliards par année à ce chapitre, montant qui sert à réduire le déficit. D'autre part, en quatre ans, les transferts aux provinces pour le financement des soins de santé, de l'aide sociale et de l'éducation postsecondaire sont passés de 19 à 11 milliards.

Le Bloc voudrait rétablir les transferts aux provinces et cesser d'utiliser le surplus de l'assurance-chômage pour réduire le déficit. C'est gros: on parle ici d'augmenter les dépenses fédérales de sept milliards au bas mot. Comment financer cela? Le parti évoque l'élimination des échappatoires fiscales, mais ce sera loin d'être suffisant. Là aussi, il faudrait un débat qui aille au fond des choses.

Les conservateurs aussi auraient bien besoin de fournir de meilleures explications sur leur promesse de réduire les impôts de 10% dès le dépôt du premier budget. Cette promesse, à elle seule, pourrait représenter

un manque à gagner de 10 milliards, mais la note sera encore plus élevée parce que le parti propose aussi d'augmenter les exemptions personnelles. Pour financer cela, les conservateurs parlent de réduire les dépenses de l'État et ont même publié, la semaine dernière, quelques hypothèses chiffrées, mais c'est un document qui est loin d'être concluant.

Les mêmes questions pourraient être posées aux réformistes.

Toujours dans le domaine de la fiscalité, personne n'a pensé à demander d'explications aux libéraux, qui, par le biais de la non-indexation des seuils d'imposition et des exemptions personnelles, sont allés piger 14 milliards de plus dans les poches des contribuables à revenus moyens en quatre ans.

Sur le front de l'emploi, les néo-démocrates ne disent pas grand-chose sur la façon dont ils s'y prendraient pour abaisser le taux de chômage sous la barre des 5%. Pour cela, il faudrait presque tripler le rythme de création d'emplois. Pour y parvenir, le parti parle d'appuyer la syndicalisation, de s'attaquer aux travailleurs occasionnels, de rétablir les anciens avantages de l'assurance-chômage et de faire payer les riches. Il est loin d'être évident que ces approches soient suffisantes, pas plus, d'ailleurs, que la solution bloquiste d'imposer le partage du temps de travail, une formule dont l'efficacité est plus que douteuse.

On pourrait allonger la liste, mais ce survol sommaire suffit amplement à montrer à quel point ces questions prioritaires ont été négligées, et c'est bien dommage...

Notes de campagne

Sault-Sainte-Marie se distingue

■ Sault-Sainte-Marie se distingue une fois de plus à l'occasion de la présente campagne électorale. On trouve en effet ici et là dans cette ville ontarienne des affiches comportant cette invitation: «Vote against distinct society.»

Ces affiches, de dimensions relativement petites mais bien visibles, ne sont pas signées. On a toutefois noté qu'elles semblent affec-tionner particulièrement la proximité avec des affiches du Parti réformiste.

On se souvient que la Ville de Sault-Sainte-Marie s'est illustrée il y a quelques années en décidant de ne plus offrir des services bilingues à ses citoyens.

Des nouvelles de ce cher Clennett

■ Le militant Bill Clennett, à qui Jean Chrétien a déjà fait l'accolade en l'emportant par le cou, a gardé de cet événement un souvenir inoubliable.

Il vient d'en faire part de nouveau à la population canadienne en soulignant depuis Montréal que le premier ministre libéral et son parti ne méritent pas la confiance des plus démunis. Le gouvernement Chrétien, dit-il, «s'attaque aux chômeurs plutôt qu'au chômage, aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté».

Bill Clennett, qui milite au sein de la Coalition nationale sur l'aide sociale, a déclaré que seuls le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique valent la peine qu'on s'y attarde.

Mais il n'a pas dit s'il lui arrive à l'occasion de souffrir du torticolis...

La mère de Manning réplique à Chrétien

■ La mère de Preston Manning ne pouvait pas laisser passer le fait que Jean Chrétien se soit servi du nom de son mari décédé, qui fut premier ministre de l'Alberta, pour s'en prendre à son fils.

«M. Chrétien est-il si désespéré qu'il lui faille chercher de l'appui jusque dans la tombe?» a demandé Muriel Manning dans une lettre envoyée au *Calgary Herald*.

Le chef du Parti libéral avait affirmé la semaine dernière en commentant les derniers messages télévisés du Parti réformiste que M. Manning père n'aurait pas été fier de son fils.

Mme Manning a souligné qu'elle n'était pas d'accord avec cette façon de voir les choses.

La mère de Mme McDonough reçoit de la visite

■ La mère du chef néo-démocrate a accueilli avec tous les égards la candidate libérale dans Halifax lorsque celle-ci, en tournée de porte-à-porte dans son comté, s'est présentée chez elle.

Saluée par son nom, Mary Clancy a d'abord cru qu'elle avait affaire à une partisane libérale. Mais Jean MacKinnon lui a révélé qu'elle était la mère d'Alexa McDonough.

«Bien sûr, vous n'allez pas voter pour moi...» a répliqué la candidate libérale.

Les deux femmes ont poursuivi la conversation en échangeant de gentilles plaisanteries.

La mère à Roland...

■ La mère à Roland, de son côté, est demeurée muette comme une carpe. La dernière fois qu'elle a ouvert la bouche, c'était d'ailleurs pour dire que le vote d'une personne est secret. «C'est secret et sacré», a-t-elle dit.

Mais tout le monde sait qu'elle votera encore pour... l'Union nationale!

Mon nom est Giulio...

■ On va essayer de se rappeler qui est Jules Béliveau. D'abord, c'est Giulio Béliveau. Mon prénom, c'est Giulio sur mon extrait de baptême. Ce n'est pas Jules. Et ça m'arrange d'être Jules, pour nous. Mais mon vrai nom, c'est Giulio. Il ne faut pas l'oublier.

Le curé italien, un peu distrait, a même écrit, à la place de Joseph Jean Jules, Giuseppe Giovanni Giulio.

Mais je signe quand même...

Jules Béliveau



Les frères Maurice (assis, à gauche) et Gaby Chrétien suivent religieusement la campagne électorale.

Les frères Chrétien n'en manquent pas une

PAUL ROY

Au micro de la taverne Magnan, un jeune sympathisant libéral venait de faire le procès du Bloc québécois. Il s'apprêtait à regagner sa place quand Gilles Proulx, l'animateur du débat, lui a demandé: «Quel âge avez-vous?»

«J'ai l'âge de raison!» a répondu le jeune homme en tournant les talons.

Au milieu de la salle, deux petits vieux se sont esclaffés. Gaby (79 ans) et Maurice (86 ans) Chrétien sont les frères aînés du premier ministre du Canada. Maurice est également le père de Raymond Chrétien, l'ambassadeur du Canada à Washington.

À la retraite, les deux frères Chrétien suivent religieusement la campagne électorale. On peut les voir partout, dit-on, surtout Gaby: rassemblements, assemblées de mise en nomination...

Et hier, ils étaient chez Magnan, où

l'animateur de radio Gilles Proulx tient des débats-midi. L'invité, le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé.

Il n'y avait pas foule, et encore moins de souverainistes. M. Proulx a bien tenté à quelques reprises de tasser son invité dans un coin, celui-ci s'en est tiré sans une égratignure.

Évoquant le déclenchement d'élections un an et demi avant l'expiration du mandat libéral, l'animateur s'est exclamé: «Pourquoi une telle folie?» Et le ministre de lui expliquer qu'il y aura des choix importants à faire quand le déficit sera éliminé. Et qu'il est préférable d'effectuer ces choix en début qu'en fin d'un mandat.

Le ministre a suscité des applaudissements à quelques reprises, entre autres quand il a dit: «Le drapeau canadien est autant mon drapeau que le drapeau québécois.»

Entre deux annonces de Subaru, un homme s'amènera au micro pour dire:

«Il y a 35 ans, il est arrivé deux choses dans la culture québécoise: la télévision en noir et blanc et Jean Chrétien. Ne serait-il pas temps de changer de leader?»

Plutôt que de se porter à la défense de son chef, Marcel Massé préférera parler de «l'équipe sensationnelle» du Parti libéral au Québec. «C'est ça qui manque aux conservateurs», dira-t-il.

Un débat assez terne, somme toute, mais que les frères Chrétien ont semblé apprécier.

Comment jugent-ils la performance de leur premier ministre de frère, depuis le début de la campagne, lors des débats? «Très bonne dans les circonstances, répond Maurice, qui est également le parrain du premier ministre. Il ne faut pas oublier qu'il doit affronter quatre adversaires en même temps.»

— Et Jean Charest?

— Il parle bien mais il coupe trop la parole aux autres.

700 bloquistes accueillent Parizeau dans Saint-Maurice

MARIO FONTAINE GRAND-MÈRE

Jacques Parizeau n'est pas surpris de voir Jean Chrétien hausser la barrière sur l'accession du Québec à la souveraineté. Preston Manning monte le ton, M. Chrétien doit le monter encore plus pour passer pour le champion de l'unité canadienne. Mais la règle c'est 50% plus un, et le reste c'est «bébé s'amuse», a soutenu hier l'ex-premier ministre.

Prenant la parole devant 700 militants du comté de Saint-Maurice — où Yves Duhaime tente de déloger le p'tit gars de Shawinigan —, l'ancien leader souverainiste a expliqué que, pour devenir premier ministre du Canada, tout candidat doit prononcer la formule magique: «Je m'engage à remettre le Québec à sa place.» Que les leaders fédéraux roulent les mécaniques à l'encontre du Québec n'a donc rien d'étonnant. Mais les Québécois n'accepteront pas qu'on change les règles en cours de route, selon lui. C'est eux qui rédigeront la question référendaire, ils voteront dans le respect des règles inter-

nationales, puis négocieront après avec le reste du Canada.

Les Québécois ont respecté le résultat du référendum de 1995, même si un transfert de 26 000 voix aurait suffi pour faire du Québec un pays indépendant, fait valoir M. Parizeau. Le Canada anglais devra lui aussi respecter les règles démocratiques. Mais pour l'heure, il faut d'abord appuyer le Bloc québécois, dit-il, invitant tout particulièrement les indifférents et les déçus à ne pas bouder la formation souverainiste dans l'isolement.

Les compressions budgétaires ont été très dures, convient l'ancien ministre des Finances. Mais, plaide Jacques Parizeau, se venger sur le Bloc de la baisse des transferts fédéraux n'est pas la solution. Pas plus que de céder aux charmes de Jean Charest. «Yé beau, yé fin, yé frisé, yé pogne», ironise M. Parizeau. Mais en lisant le programme du Parti conservateur, on constate qu'on tente encore une fois d'empêcher dans une juridiction exclusive du Québec, cette fois en éducation, ajoutant-il.

Comme Jacques Parizeau, le candidat bloquiste dans Saint-Maurice, Yves Duhaime, reconnaît que le Bloc a connu un début de campagne rocaillieux. «On a fait un bout sur la gravelle», constate-t-il, ajoutant toutefois que, cette semaine, les appuis à la formation souverainiste grimpent avec la température.

Ridiculisant Jean Chrétien et son ministre Stéphane Dion, «l'homme aux grandes majorités», M. Duhaime a prononcé un discours plus axé sur la souveraineté que sur la bataille quotidienne qu'il livre dans son comté. «Il nous reste quelques jours pour lancer nos machines», d'arranger toutefois l'ex-ministre péquiste.

Et d'inviter les électeurs de Saint-Maurice à battre le premier ministre Chrétien. Parce qu'il n'a rien fait en 30 ans à part le Centre de données fiscales et le parc de la Mauricie dit-il, et qu'il tient leur vote pour acquis. On est venu jusque du Japon pour suivre cette bataille, conclut M. Duhaime, c'est dire l'importance de l'enjeu.

Élections 97

McDonough défend son programme électoral

Presse Canadienne
VANCOUVER

La chef du Nouveau Parti démocratique Alexa McDonough a défendu la crédibilité de sa plateforme électorale, hier, alors qu'elle s'efforçait encore une fois de réorienter la campagne vers des problèmes concrets comme l'emploi et la santé.

Au cours de nombreuses entrevues à travers le pays, Mme McDonough a dû affronter un certain scepticisme quant à la viabilité de son programme. Plusieurs observateurs politiques y ont vu des propositions désuètes reflétant l'esprit interventionniste des années 70, mais inadéquates aux années 90.

Nos propositions sont tout à fait responsables, a affirmé Mme McDonough en conférence de presse. Elle ajoutait que le document avait reçu l'appui d'économistes réputés.

Le NPD propose notamment d'équilibrer le budget fédéral d'ici l'an 2000, d'injecter 19 milliards de dollars de plus, par an, dans les programmes sociaux, de percevoir des impôts plus élevés auprès des entreprises, et de réduire le chômage à cinq pour cent.

À ceux qui disent que ce programme est une des raisons pour lesquelles la campagne néo-démocrate n'attire pas les électeurs, Mme McDonough réplique que des sondages internes du parti lui démontrent que son parti gagne en popularité à mesure qu'on se rapproche du dernier sprint de la campagne électorale.

Mme McDonough semble avoir abandonné l'idée de faire élire un nombre record de néo-démocrates à Ottawa, mais demeure confiante de faire des percées dans des comtés qui n'ont jamais élu de néo-démocrate.

La popularité du parti stagne dans les sondages d'opinion, qui lui accordent 12 % des intentions de vote à l'échelle nationale.

La partition ne fait pas partie des scénarios de Charest

VINCENT MARISSAL
ORILLIA, Ontario

Pour ou contre la partition ? Jean Charest refuse tout simplement de répondre parce que ce mouvement ne « fait pas partie de ses scénarios ». Pour le chef conservateur, parler de partition, c'est « admettre que la rupture est possible », une hypothèse qu'il rejette.

« Bouchard défie Charest sur la partition, parce qu'il y a ceux qui sont obsédés par le fait que nous voterons encore le 2 juin pour la partition du Canada et non pas pour l'avenir du Canada », a lancé M. Charest hier matin à Brampton, une partie cossue de la banlieue torontoise.

À Lucien Bouchard, qui dénonçait la veille son refus de se prononcer sur le mouvement partitionniste, il répond par la bravade. « Mais j'ai une bonne nouvelle pour vous : le 2 juin, il y aura partition au Québec, a-t-il déclaré devant environ 300 militants réunis dans un parc à 8 h 30. Je propose une partition pour laquelle les Québécois voteront, c'est la partition du Bloc québécois. »

Contrairement aux sondeurs, M. Charest est persuadé que les déclarations de Jean Chrétien sur la règle du 50 plus un profitent à son parti plus qu'au Bloc. « Le discours de M. Chrétien nous aide parce qu'il nous distingue des autres partis qui continuent de parler d'échec et de plan B », soutient-il.

À quatre jours du vote, le chef conservateur s'en tient à l'essentiel de son message : baisse des impôts, garantie du maintien du système de santé et chantier de réconciliation nationale.

« Les Québécois en ont assez de ce climat de confrontation perpétué par MM. Bouchard, Duceppe et Chrétien, a-t-il répété à maintes reprises. Ils sont épuisés par les chicanes et les affrontements, ils veulent que l'on mette l'accent sur l'emploi et les soins de santé. »

Hier et aujourd'hui, Jean Charest mène l'offensive de la dernière

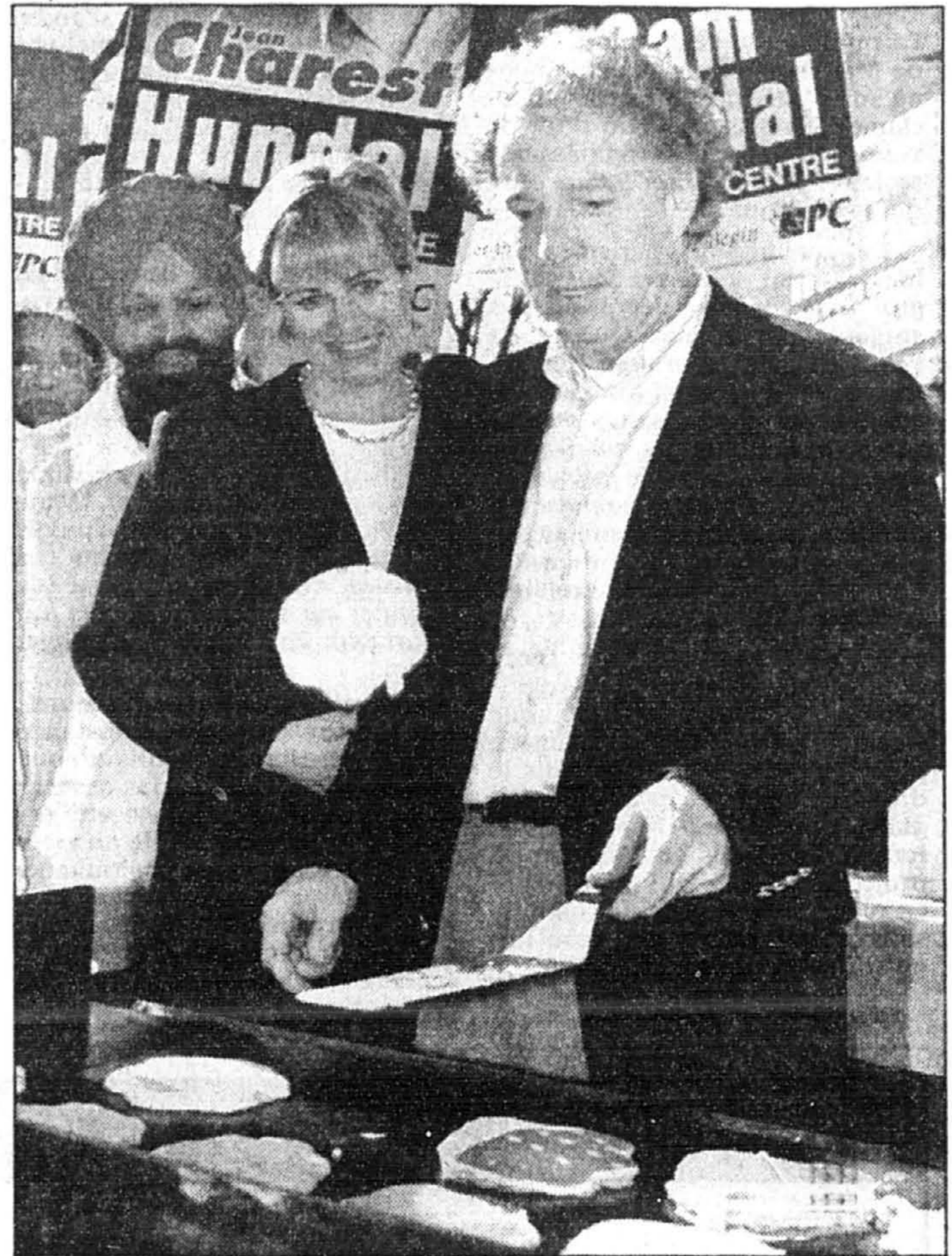
chance en Ontario, en particulier dans la grande banlieue de Toronto, où les sondages ne lui permettent pas beaucoup d'espoir. Le chef conservateur a visité huit villes de la ceinture de Toronto, de 7 h à 20 h, ne passant que quelques minutes à chaque endroit avant de remonter à bord de l'autocar. Le marathon reprend ce matin.

Jouant plus que jamais la carte du rassembleur, M. Charest a dénoncé toute la journée ceux « qui disent de lever le poing contre leurs voisins canadiens ». La charge vise d'abord Preston Manning, engagé lui aussi dans une dure lutte en Ontario. Les libéraux ont conquis 98 des 99 comtés en 1993 et les sondages leur accordent 50 % des intentions de vote cette fois-ci. La commande est de taille pour les deux partis qui se bousculent à droite.

Les réformistes ont d'ailleurs fait sentir leur présence, hier à trois reprises. À Thornhill, un homme portant le vert réformiste caractéristique a tenté de s'approcher du chef conservateur pour l'invectiver. Il a été promptement éloigné par les agents de la GRC.

Plus tard, à New Market, un autre militant réformiste a interrompu le discours de M. Charest à plusieurs reprises avant d'être reconduit à l'extérieur de la salle. « Ce sera dur pour ceux qui veulent que le pays reste divisé, ce sera dur pour vous, monsieur », a lancé Jean Charest au manifestant en le montrant du doigt et en le regardant droit dans les yeux.

Comme il l'a fait lundi et mardi dans les Maritimes, Jean Charest essaie de convaincre les électeurs



Le chef conservateur Jean Charest a lancé quelques crêpes, hier à Brampton, près de Toronto, sous le regard admiratif de sa femme Michèle Dionne.

de se « redonner une voix à Ottawa » en votant conservateur. Il a monté le ton d'un cran, hier, comparant le mandat des députés libéraux de l'Ontario au « silence des agneaux ».

Jean Charest a reçu hier un coup de main de l'ancien premier ministre conservateur de l'Ontario, Bill Davis, qui a dit de lui qu'il est l'homme dont le Canada a besoin en ce moment.

Manning compare le vieux CCF au Reform

Presse Canadienne
SASKATOON

Les partisans du Nouveau Parti démocratique en Saskatchewan devraient changer d'allégeance et voter plutôt pour le Parti réformiste, propose Preston Manning, parce que ce parti partage de nombreuses idées avec l'ancêtre du NPD, le CCF.

Le CCF, ou Cooperative Commonwealth Federation, a pris le pouvoir en Saskatchewan en 1944. Son chef, Tommy Douglas, qui fut premier ministre de cette province pendant 17 ans, a ensuite été à la tête des néo-démocrates fédéraux.

Ceux qui ont voté pour le parti de Tommy Douglas devraient réaliser que le Parti réformiste a beaucoup en commun avec le CCF des débuts, a affirmé le chef réformiste, mercredi. « Le vieux CCF avait beaucoup de ces mécanismes dont nous parlons, comme une grande foi dans les référendums, ils avaient en fait un mécanisme interne de rappel des députés, et ils croyaient à des votes plus libres. »

Le NPD détient actuellement cinq circonscriptions en Saskatchewan, les libéraux, cinq et les réformistes, quatre.

Pour autant, M. Manning n'a pas été tendre envers les néo-démocrates modernes. Il a même attribué au NPD fédéral la responsabilité de l'érosion des programmes sociaux, bien qu'il ne forme pas le gouvernement.

« Même si le NPD n'a jamais détenu le pouvoir au fédéral, ils étaient toujours là dans les allées, quand les conservateurs ou les libéraux étaient au pouvoir, à leur dire de dépenser encore et encore. Le résultat, à notre point de vue, a été cette dette massive qui va saper encore davantage les programmes sociaux, plus que tout ce qui a été proposé par n'importe quel adepte de politiques fiscales conservatrices. »

Plus tôt hier, M. Manning a eu quelques mots élogieux à l'endroit du premier ministre conservateur albertain, Ralph Klein, un partisan avoué du leader conservateur Jean Charest, pour la façon dont il a transformé un déficit de trois milliards de dollars en un surplus de 2,25 milliards en quatre ans.



Le premier ministre Jean Chrétien a serré la main du jeune Tom Long, en faisant campagne à Edmonton hier.

Les libéraux misent sur Martin pour convaincre les Albertains

GILLES TOUPIN
EDMONTON

À son dernier arrêt de la campagne dans l'Ouest canadien, hier, Jean Chrétien a prédit qu'il dirigerait à compter du 3 juin un gouvernement majoritaire. Les indications qu'il a en main lui permettent de croire qu'il allait atteindre cet objectif, a-t-il dit.

Cet élan d'optimisme du chef libéral à propos d'une victoire majoritaire de son parti s'est exprimé lors d'un point de presse à Edmonton, quelques instants après qu'il eut frappé un grand coup devant près de 800 personnes, rassemblées à 8 h du matin, dans la circonscription d'Edmonton-Nord. Il y a encore tenté d'ébranler la forteresse réformiste albertaine en se montrant devant les électeurs en compagnie d'un des éléments les plus conservateurs de son cabinet, le ministre des Finances, Paul Martin.

M. Chrétien a aussi prédit qu'il remporterait la victoire dans son comté de Saint-Maurice et qu'il était prêt à parier de gros sous là-dessus.

M. Chrétien a par ailleurs balayé du revers de la main la proposition faite cette semaine par Preston Manning de réunir une grande conférence nationale des premiers ministres pour réformer la fédération. Pour lui, la question constitutionnelle n'est pas la préoccupation prioritaire des gens. « Les gens veulent, a-t-il déclaré, que nous continuions à travailler pour mettre les finances en bon état et pour la création d'emplois. » Il a dit qu'il ne voyait pas l'efficacité de « réunions de premiers ministres à la Mulroney avec tous les experts du gouvernement ». « Nous, notre méthode, a-t-il expliqué, c'est de régler les problèmes un à la fois. » Il a alors énuméré ses réalisations dans les domaines de la main-d'oeuvre, des pêcheries, de l'immigration, des forêts et des mines.

Pour sa part, le ministre Martin, qui a présenté le premier ministre à Edmonton-Nord hier matin, a fait un discours de tribune qui lui donnait des allures de chef d'État. Il a mis l'accent sur le bilan du gouvernement Chrétien, sur le plan budgétaire et il a situé le Parti libéral au centre de l'échiquier politique canadien, entre les extrémismes de la gauche et de la droite. Il a déclaré qu'un gouvernement libéral serait bientôt en position de réduire les impôts. « Un gouvernement qui connaît le succès, a-t-il dit,

il ne les détruit pas », faisant ainsi allusion à la campagne de salissage que mène le Parti réformiste de Preston Manning sur le dos des Québécois. « Qui mérite le plus le mandat de compléter le travail que nous avons amorcé en 1993 ? » a demandé M. Martin.

La recette du désastre

Le nom de Jean Charest est réapparu comme par enchantement dans le vocabulaire de Jean Chrétien quand celui-ci a fait un court arrêt au petit aéroport de Muskoka au nord de Toronto, où le candidat-vedette conservateur, Lewis MacKenzie, fait la lutte au député libéral Andy Mitchell.

M. Chrétien semble prendre au sérieux la menace que représente le général MacKenzie puisqu'il est venu épauler son candidat devant une centaine de personnes affairées à préparer un barbecue.

« Nous avons découvert hier, a dit M. Chrétien, que Jean Charest avait un instructeur, Brian Mulroney. C'est la meilleure recette pour courir au désastre. »

Paul DeVillers, un autre parlementaire et candidat libéral de la région, a fini d'enfoncer le clou en déclarant que Muskoka n'avait pas besoin d'un général quand il avait avec le Parti libéral une armée.

EN BREF

Un appel de Bouchard

■ Compte tenu des sondages qui montrent que les conservateurs de Jean Charest sont en perte de vitesse, les Québécois doivent appuyer massivement le Bloc pour s'assurer que Gilles Duceppe, et non Preston Manning, deviendra chef de l'opposition aux Communes, estime Lucien Bouchard. « Les Québécois savent que les conservateurs ne peuvent absolument pas former l'opposition officielle (car) ils auront un très petit nombre de sièges », selon lui. « L'opposition se jouera entre le Bloc et le Reform et les Québécois doivent massivement porter leur vote sur le Bloc québécois s'ils veulent se donner une opposition pro-québécoise », soutient M. Bouchard.

Une exception pour la course automobile

■ Le gouvernement de Jean Chrétien exempterait la course automobile de la loi relative à la commande du tabac s'il est réélu, selon l'auteur de *La Guerre du tabac*, l'avocat Rob Cunningham. Le jeune avocat, spécialiste du tabac à la Société canadienne du cancer, dit tirer cette information d'une entente de principe qui lierait le ministre de la Santé, David Dingwall, au puissant lobby des fabricants de cigarettes. « M. Chrétien s'est dépêché d'adopter cette loi en temps pour les élections. Mais je suis absolument certain qu'une fois reporté au pouvoir, il va voter une exemption en faveur de la course automobile », a déclaré Me Cunningham, hier, lors d'une conférence organisée par la Coalition Chaudière-Appalaches-Québec pour la santé et contre le tabagisme. Mais publicité permise ou pas, a fait voir le conférencier, les compagnies de tabac vont continuer d'annoncer abondamment leur produit à l'aide de toutes sortes d'astuces déjà expérimentées aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Chrétien craignait plus Gauthier

■ Jean Chrétien n'a pas caché au cours de la campagne son plaisir à voir le Bloc québécois s'emparer dans les gaffes de son chef Gilles Duceppe et perdre ainsi une partie de sa clientèle. M. Chrétien, au cours d'une entrevue hier à une chaîne locale de télévision, a déclaré que les problèmes du Bloc avaient commencé avec la démission de leur chef, Michel Gauthier. « C'était un adversaire, a lancé le premier ministre. Mais moi, j'ai eu un petit sourire quand ils l'ont mis dehors. Je pensais qu'il était meilleur que celui qu'ils ont là. »

La ministre Marois met en doute la bonne foi d'Alliance Québec

Le groupe réclame l'élargissement du droit de vote dans les nouvelles commissions scolaires anglophones

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a mis en doute la bonne foi d'Alliance Québec qui réclame l'élargissement du droit de vote aux nouvelles commissions scolaires anglophones à tous ceux qui le désirent.

En commission parlementaire hier, le ton a monté quand le groupe de défense des droits des anglophones, Alliance Québec, est venu réclamer que tous les citoyens qui le désirent puissent voter pour les commissaires des futures commissions scolaires anglophones. Selon le projet de loi actuel, seule les personnes admissibles au réseau scolaire anglophone auraient le droit de voter pour des commissions scolaires anglophones.

En réclamant « le libre choix pour le droit de vote », les Anglo-Québécois veulent en fait que « comme conséquence, cela amène pour les familles et les enfants le droit de choisir l'accès à l'école anglaise », a soutenu Mme Marois, lors de l'étude en commission du projet de loi 109, qui veut mettre en place deux réseaux de commissions scolaires, sur une base linguistique, pour septembre 1998.

Bien que le président d'Alliance

Québec, Michael Hamelin, ait à maintes reprises souligné que « ce n'est pas une question d'accès, mais une question fondamentale de droit de vote », la ministre Marois insistait, prévenant que si les Anglo-Québécois voulaient par le vote étendre l'accès au réseau anglophone, la discussion deviendrait vite « un dialogue de sourds ».

Le critique libéral dans ce dossier, François Oulmet est intervenu pour condamner l'insistance de Mme Marois à mettre en doute les intentions d'Alliance Québec, en dépit des déclarations de M. Hamelin.

« Ils n'ont jamais répondu à ma question, faisait observer Mme Marois, ajoutant ne pas vouloir (leur) prêter d'intentions. » La ministre a également refusé de spéculer sur les amendements qui pourraient être apportés au projet de loi.

Nouvelle présidente du conseil d'Alliance Québec, Constance Middleton-Hope a souligné que comme elle n'avait pas fait ses études primaires en anglais, elle serait théoriquement privée de voter dans une commission anglophone. Mme Marois a toutefois affirmé que ce droit était accordé à ceux qui sont admissibles au réseau scolaire anglophone, même s'ils n'en ont pas profité à l'époque.

Michael Hamelin a de plus dénoncé l'obligation faite aux anglophones d'une déclaration pour avoir droit de vote. Mais du côté du gouvernement, il ne s'agit que d'une formalité. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier, a fait la même lecture que Mme Marois. Selon lui, les doléances d'Alliance Québec quant au droit de vote sont « un moyen oblique » pour obtenir indirectement ce que Québec leur refuse : la liberté de choix pour la langue d'éducation au primaire et au secondaire.

De son côté, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a dit préférer le statu quo aux mesures de transition prévues dans le projet de loi. En cas de retard d'Ottawa à procéder aux amendements nécessaires à l'article 93 de la Constitution, Québec a prévu un régime hybride où des commissions scolaires confessionnelles seraient maintenues sur les seuls territoires où elles sont constitutionnellement garanties, Québec et Montréal. Pour Mme Pagé, la solution proposée créera de graves problèmes d'administration et de relations de travail. Même son de cloche à la CSN, qui appuie aussi la création de commissions scolaires linguistiques, mais craint les mesures de transition.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Las d'attendre après le gouvernement, l'industrie et plusieurs municipalités publieront la semaine prochaine leur propre code de gestion des pesticides en milieu urbain, une démarche qui préconise un meilleur respect de l'environnement susceptible de sauver... les pissenlits de l'éradication totale.

La petite victoire des pissenlits sur l'incurie d'Environnement Québec

Les municipalités vont lancer leur propre code de gestion des pesticides

PIERRE GINGRAS

Exaspérée par l'inaction du ministère de l'Environnement, l'Association des services en horticulture ornementale, de concert avec huit municipalités dont Montréal et Québec, présentera la semaine prochaine son propre code de gestion des pesticides en milieu urbain.

La démarche, à laquelle seront associés des chercheurs de l'université Laval, vise à jeter des balises en vue d'uniformiser les divers règlements municipaux dans ce domaine, des normes qui varient considérablement d'une municipalité à l'autre. On veut maintenant favoriser un contrôle plus intégré en tenant compte du fait que les organismes indésirables font partie de l'écosystème.

On ne parle plus d'éradiquer complètement les pissenlits d'une pelouse, par exemple, mais d'exercer un contrôle qui tient compte d'une certaine présence tolérable de la fameuse fleur jaune.

L'annonce officielle qui sera faite au Jardin botanique de Montréal, le 5 juin, journée mondiale de l'Environnement, prévoit aussi le lancement d'un code de déontologie pour les utilisateurs commerciaux de pesticides.

L'Association des services en horticulture ornementale du Québec représente environ 80 % des compagnies d'épandage commercial et son président, Ray Sharits, ne cache pas que son action vise justement à faire pression sur le ministère québécois de l'Environnement pour l'amener à édicter ses

propres normes de gestion, « comme cela existe dans toutes les autres provinces canadiennes et États américains », dit-il.

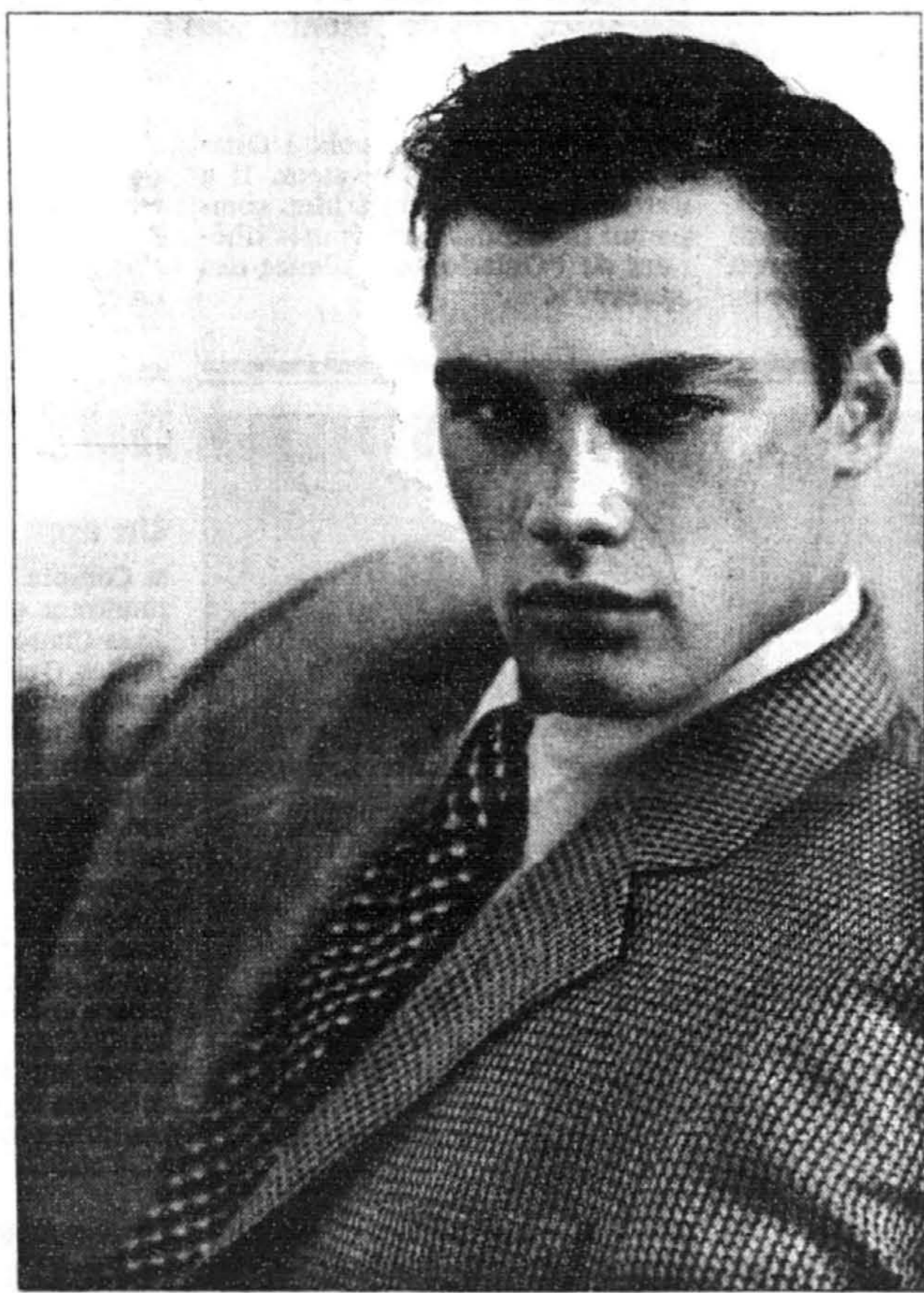
D'ailleurs autant les municipalités que l'industrie attendent avec impatience ces règlements qui permettront de gérer l'usage commercial des pesticides. Presque chaque année, depuis la mise en vigueur de la Loi sur les pesticides en 1987, le ministère a promis leur adoption prochaine. D'ailleurs hier, à l'Union des municipalités du Québec, on admettait avoir perdu confiance dans le ministère de l'Environnement en cette matière. Même son de cloche à l'Union des MRC.

Au ministère, le responsable de la division des pesticides, Marcel Gaucher, a confié être au courant du projet de l'association. « Il est vrai que ces règlements sont attendus depuis quelques années. Nous sommes en train d'en rédiger une version qui devrait être soumise bientôt au ministre. Mais les fonctionnaires proposent et les politiciens disposent », rappelle-t-il.

M. Gaucher souligne que les normes de Québec seront des règles minimales et que les gouvernements municipaux auront l'autorisation d'en adopter de plus sévères. Une trentaine de municipalités possèdent actuellement une réglementation gérant l'usage commercial des pesticides sur leur territoire.

Au cabinet du ministre David Cliche, on estime que les nouveaux règlements devraient être adoptés en octobre et pourraient être en vigueur au début de l'an prochain.

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ TIP TOP



SPÉCIAL FÊTE DES PÈRES : VESTON SPORT DANS UN MÉLANGE DE SOIE ET DE LAINE, 149,99 \$. (RÉG. 200 \$.)

ÉCONOMISEZ **25%**
SUR UNE SÉLECTION DE COMPLETS,
VESTONS SPORT, CHEMISES HABILLÉES
ET CRAVATES.

ÉCONOMISEZ DE **25% À 33%**
SUR TOUS LES VÊTEMENTS
SPORT PRINTANIER.

GAGNEZ LA PARTIE DE GOLF DE VOTRE VIE
AU ROYAL ST. ANDREWS EN ÉCOSSE,
OU UN ENSEMBLE DE BÂTONS DE GOLF
JAZZ FAT CAT FAITS SUR MESURE.

TIP TOP

EN VIGUEUR JUSQU'À LA FÊTE DES PÈRES, LE 15 JUIN.

*Applicable sur le prix original. **Les détails du concours sont disponibles en magasin.

CRTC AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE Canada

Avis d'audience publique CRTC 1997-5. La CRTC tiendra une audience publique à partir du 15 juillet 1997, 9 h, au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Qc), afin d'étudier ce qui suit: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. La CRTC a reçu une série de demandes de la BATON BROADCASTING INCORPORATED (la BBI), de l'ELECTROHOME LIMITED (l'Electrohome) et de certaines de leurs filiales (collectivement appelées les parties) visant à obtenir l'autorisation de conclure une convention de fusion stratégique (CFS) comportant une série de transactions qui seront mises en oeuvre en deux étapes distinctes. PREMIÈRE ÉTAPE (Ontario, Alberta, Saskatchewan et C.-B.) - la BBI et l'Electrohome demandent d'apporter des modifications au contrôle effectif de certaines de leur filiales et la BBI demande l'autorisation d'acquiescer de l'Electrohome certaines actions de télévision situées en Alberta. DEUXIÈME ÉTAPE - Une réorganisation entre sociétés comportant des transferts d'actif. La CRTC fait remarquer que la mise en oeuvre de la deuxième étape dépend de l'approbation préalable des demandes visées par la première étape. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. La CRTC a reçu de la BBS Ontario Incorporated (la BBS Ontario), de la CHUM Limited (la CHUM) et de la CTV Television Network Ltd. (la CTV), une série de demandes inséparables visant à obtenir l'autorisation d'échanger l'actif et de transférer le contrôle effectif de la CTV. La transaction se divise en trois parties distinctes. Pour de plus amples renseignements consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 20 juin 1997. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors des délibérations. Pour de amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. L'avis d'audience publique est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les erreurs de débutant du président Chirac

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale PARIS

Mais qu'avait donc en tête le président Chirac ? C'est la question que se posaient tous les commentateurs mardi soir après l'allocution télévisée du président de la République, deux jours après le piteux résultat de sa majorité présidentielle aux élections législatives, et le lendemain du limogeage de son fidèle lieutenant, le premier ministre Alain Juppé.

Même si le résultat du second tour de dimanche n'était pas encore scellé, les 32 % (ou 36 selon les calculs) obtenus par la coalition UDF-RPR constituait déjà une formidable claque pour un président élu depuis deux ans à peine. Voilà que, sous un prétexte pas très clair, il a pris l'initiative d'appeler aux électeurs : ceux-ci, au premier tour, donnaient à sa majorité le plus mauvais score jamais obtenu sous la Ve République. La gauche obtenait quatre bons points d'avance et prenait une option sérieuse pour une majorité absolue à l'Assemblée. Même si la droite s'en sortait de justesse, ce serait une courte victoire sans gloire.

Dès lundi, dans un geste sans précédent qui donne la mesure de la panique à droite, M. Juppé était prié d'annoncer lui-même son congédiement. Et aussitôt on annonçait une intervention de M. Chirac le lendemain soir. Pour dire quoi ? Il s'est contenté d'expédier en sept minutes un catalogue d'idées générales reflétant très vaguement un programme de la droite à mi-chemin entre ultra-libéralisme et solidarité sociale, et c'est tout juste s'il a dénoncé au passage « la remise en selle des idées socialistes d'hier », comme s'il craignait déjà de se mettre en mauvais termes avec la majorité de gauche de l'après 1er juin.

Le leader de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, a estimé que le président « était déjà

entré dans la cohabitation ». Quant à l'historien Emmanuel Todd, qui avait eu de la sympathie pour les idées « sociales » du candidat Chirac de 1995, il a avancé l'idée que « M. Chirac est un homme dépassé par sa fonction et qui, plus ou moins consciemment, souhaite partager le fardeau des décisions à venir avec les socialistes ».

Effectivement, les monumentales erreurs de débutant commises par celui que l'on considérait comme un vieux pro de la politique ont de quoi intriguer.

En mai 1995, la nomination d'Alain Juppé n'avait rien de déraisonnable. Il était alors au sommet de sa popularité et de son prestige. En revanche, le fait d'écarter systématiquement du gouvernement toutes les figures dominantes de la droite compromises avec le rival Balladur relevait de la vengeance mesquine, à courte vue et nuisible : à deux ou trois exceptions près, le gouvernement Juppé était d'une faiblesse notoire.

À partir du moment où le même Juppé était devenu pour de bon le premier ministre le plus impopulaire de la Ve République, il fallait envisager son remplacement, au moins en vue des élections législatives.

Jacques Chirac a oublié de prendre en considération que dans le climat de crise larvée et jamais résolue, notamment sur le plan du chômage, l'électorat a tendance à « sortir les sortants » systématiquement, et plus ou moins violemment selon le cas, à chaque consultation. Défaite (honorale) des socialistes en 1986, suivie d'une défaite (honorale) de la droite en 1988. Puis débâcle historique des socialistes en 1993. Et aujourd'hui, quatre ans après, recul phénoménal, et — peut-être ou probablement — défaite parlementaire de la droite qui paraissait imbattable.

Ou Jacques Chirac n'a pas réfléchi à ces données de base ou il est resté ce qu'il a souvent été : un improvisateur primaire qui joue la partie sans vraiment réfléchir au lendemain. Une cohabitation à partir du 2 juin avec Lionel Jospin ? On aura toujours le temps de voir !

Le réacteur a laissé échapper de l'eau contaminée pendant 20 ans

Presse Canadienne
CHALK RIVER, Ontario

Pendant près de 20 ans, le complexe nucléaire de Chalk River, en Ontario, a laissé échapper plus de 4000 litres d'eau radioactive par jour, tous les jours, dans le sol et jusqu'à la rivière Outaouais, sans que les dirigeants du complexe n'en avertisse leurs voisins.

Même si Énergie atomique du Canada a éliminé la source de la fuite en 1995, de l'eau radioactive continue de se répandre à travers le sol contaminé par du tritium et du strontium radioactif, jusque dans la rivière, située à quelques centaines de mètres.

La Commission de contrôle de l'énergie atomique, qui régleme la sécurité nucléaire au Canada, a reconnu en décembre dernier que le réacteur de Chalk River avait connu une fuite « modérée ». Elle a aussi affirmé, et maintient toujours, que les eaux de la rivière Outaouais diluent la pollution, et qu'il n'y a aucun danger pour les gens qui boivent cette eau.

Mais Lynn Jones, de la ville voisine de Pembroke, a appris avec consternation, à la suite d'une demande d'accès à l'information, que la fuite a entraîné pendant 20 ans de grandes quantités d'eau radioactive dans la rivière, qui fournit l'eau potable à plusieurs communautés situées en aval.

La fuite initiale s'est produite quand une extension a été construite il y a 20 ans, et qu'un joint entre la section ancienne et la nouvelle a été mal scellé.

La Commission de contrôle de l'énergie atomique n'était pas préoccupée par la fuite, parce qu'elle jugeait que la quantité de radioactivité libérée était d'environ deux millions de fois moindre que les limites réglementaires, a indiqué le porte-parole de l'organisme, Robert Potvin.

Prolongation pour un temps limité



Les Canapésques® : chez Cuir Center, nous appelons Canapésques nos canapés panoramiques exclusifs. Symbole du confort moderne et du «cocooning», le Canapésque est l'endroit où l'on vient se reposer, se ressourcer... et regarder la télévision.

Le Canapésque Ninja (L.262 x L.215 x h.85 x p.90). Cuir Samara vachette pleine fleur pigmentée, tanné aux sels de chrome. Nombreux coloris au choix. Structure mixte bois massif renforcé par panneaux de particules. Assise mousse polyuréthane haute résilience, densité 30 kg/m3 (portance 3.2 k.Pa), dossier mousse polyether densité 19 kg/m3 (portance 1.3 k.Pa). Suspension par ressorts métalliques ondulés. Existe en canapé 3 places fixe ou lit, 2 places, fauteuil et pouf. Autres compositions d'angle et dimensions possibles. Série limitée : dans la limite des stocks de cuir disponibles, le Canapésque Ninja ne coûte que 4 995 \$. T.P.S. incluse livré et installé, Montréal Métropolitain. Facilités de paiement.

Montréal

1425, Boul. René-Lévesque Ouest. H3G 1T7
Tél. : (514) 871-9144

ACHAT SPÉCIAL

Faites vite car les quantités sont limitées!



Ordinateur de base avec un processeur Pentium® 166MHz pour l'éducation et le divertissement

- CD ROM Max 16x pour accès rapide aux données;
 - Téléc./Modem 33,6K pour une connexion rapide à Internet;
 - DRAM vidéo de 1Mo; carte de son stéréo SRS®.
- ANNONCÉ AVEC UN MONITEUR OPTIONNEL

LE PENTIUM 166 LE PLUS ABORDABLE SUR LE MARCHÉ!

Processeur Pentium 166MHz	1,6 Go Disque dur	16Mo EDO RAM	Max 16X CD ROM	33,6K Téléc./Modem
---------------------------	-------------------	--------------	----------------	--------------------

1699⁹⁹

IMPRIMANTES/SCANNERS/TELECOPIEURS/COPIEURS

COMPAQ PRESARIO 4180

Processeur Pentium® de 166 MHz avec la technologie MMX™. Un super outil pour la productivité à la maison.

HITACHI

Processeur Pentium® 120MHz
• 16Mo RAM; DD de 1,0 Go;
• CD ROM 8x; écran 11,3" à double passage;
• Téléc./Modem de 28,8K.

FAX/MODEM 28,8 ET CD-ROM 8X

260\$ DE RABAIS

Canon PC-720 PHOTOCOPIEUR

• Papier 8,5"x11" ou 8"x14";
• 8 copies à la minute;
• Agrandissement ou réduction;
• Alimenteur de 250 feuilles;
• Garantie d'échange en 24 heures.



899⁹⁹

FUTURE SHOP
INFORMATIQUE • ÉLECTRONIQUE • ÉLECTROMÉNAGERS

• ANKOU 7200, Boulevard des Réservoirs (derrière les Galeries d'Anjou) 352-7550
• LAVAL 1445, Boulevard du Carrefour 978-5420 • GREENFIELD PARK 3858, Boulevard Taschereau 445-4260
• MARCHÉ CENTRAL 1041, Rue du Marché Central 387-3180
• CENTRE-VILLE 470, St-Catherine Ouest 393-3600 • LASALLE 7077, Boulevard Newman (arrondissement Angers) 348-1610
• PONTRE-CLAIRE 6321, Avenue 40 (Boulevard St-Jean, complexe Pointe-Clair) 428-1999

FINANCEMENT POUR ENTREPRISE DISPONIBLE

ENSEMBLE POUR TOUJOURS

Jonc anniversaire à diamant sur OR 14 CARATS

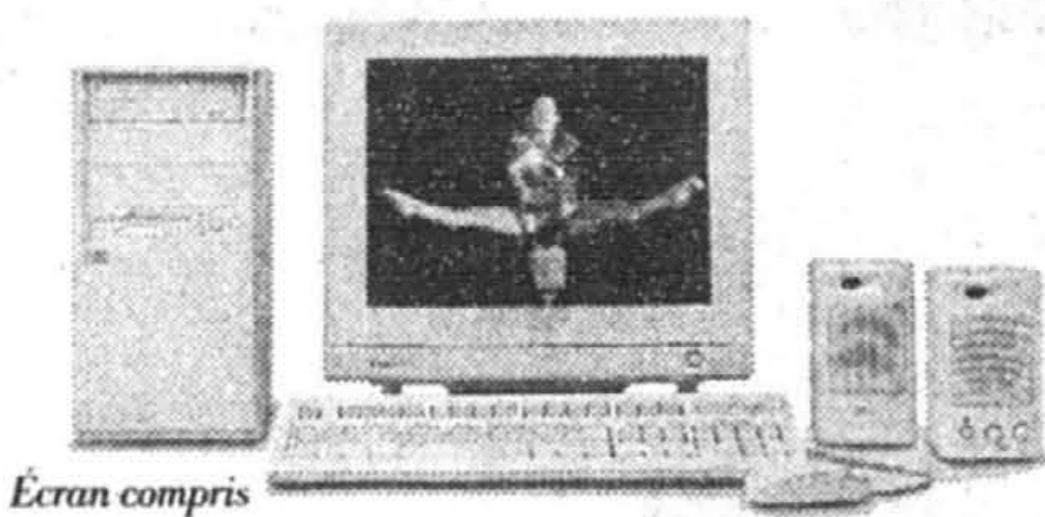
TOTAL
25 pts VENTE 288 \$
50 pts VENTE 488 \$
1 KT VENTE 888 \$

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1946

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Petit à petit, vos petits chéris apprivoiseront la souris.



Écran compris

Créez un environnement d'apprentissage amusant pour votre enfant avec le très abordable Ambra[™] Entrepreneur 2332CD et les logiciels éducatifs suivants :

- ADIBOU, JE LIS, JE CALCULE
- L'ANNIVERSAIRE D'ARTHUR
- LIVRE ANIMÉ INTERACTIF TOY STORY
- WINNIE L'OURSON ET L'ARBRE À MIEL
- MULTIEUX TIMON & PUMBAA

AMBRA ENTREPRENEUR 2332CD

- Processeur 6X86 P150+ MHz
- Mémoire vive de 16 Mo'
- Disque dur de 1,6 Go
- Graphiques 3D
- Vidéo plein écran MPEG
- Centre de communication
- Modem de 33,6 kbps
- Mémoire cache de 256 ko
- CD-ROM 8X
- Écran couleur de 17 po'
- Windows[™] 95,
- Lotus[™] SmartSuite[™] 96,
- logiciel AntiVirus IBM et logiciels éducatifs

Prix : 2 199 \$

Ce n'est pas parce qu'on n'a pas eu de printemps qu'on n'aura pas d'été (on peut toujours rêver!). Et que les enfants ne seront pas en congé. Beau temps, mauvais temps, vos petits anges pourront s'éclater tout en apprenant grâce à l'un de nos ordinateurs multimédias.

À La Maison informatique IBM, vous trouverez un grand choix de produits IBM et Ambra en démonstration, un service attentionné et des réponses à vos questions.

THINKPAD[™] IBM À PARTIR DE 999 \$*

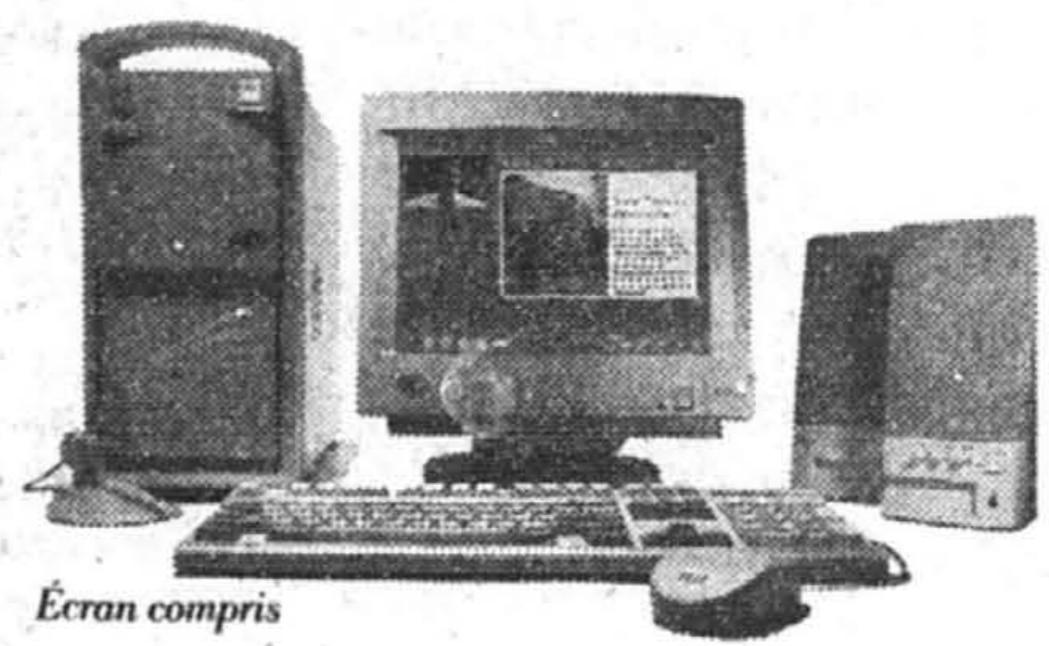
Le portable à prix super-abordable qui vous permet de trimballer votre bureau dans une malette.



ÉCONOMISEZ 50 \$*

sur le prix d'achat d'un nouveau système informatique quand vous commandez par Internet. Passez nous voir et nous vous montrerons comment faire.

NE PAYEZ RIEN AVANT 5 MOIS!



Écran compris

Donnez à votre enfant un outil d'apprentissage excitant avec le rapide Aptiva[™] F6B IBM et laissez-le découvrir des aventures fascinantes avec les logiciels éducatifs suivants :

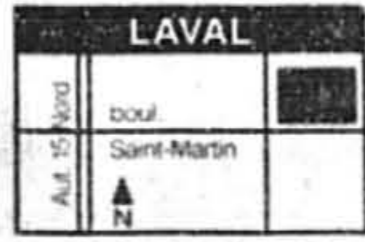
- LE BUS MAGIQUE EXPLORE LE SYSTÈME SOLAIRE
- LE BUS MAGIQUE EXPLORE L'OcéAN
- LE BUS MAGIQUE EXPLORE LE CORPS HUMAIN.

APTIVA F6B IBM

- Processeur Pentium[™] 166 MHz
- Mémoire vive de 16 Mo'
- Disque dur de 2 Go
- Image vidéo totale[™] • TheatreSound[™]
- Modem de 28,8 kbps
- Mémoire cache L2 de 256 ko
- CD-ROM 8X
- Centre de communication
- 180 jours ou 180 heures sur Internet par le Réseau mondial IBM[™]
- Écran couleur IBM de 15 po'
- Windows 95, Lotus SmartSuite 96,
- logiciel AntiVirus IBM et logiciels éducatifs

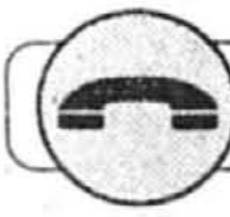
Prix : 2 999 \$

DEUX ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR



705, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: (514) 282-1671

1789, boul. Saint-Martin Ouest
Tél.: (514) 686-9266



POUR EN SAVOIR PLUS, FAITES LE:
1 800 267-9077, poste 24HC



VISITEZ NOTRE MAGASIN VIRTUEL:
www.can.ibm.com/hc



Prix et promotion en vigueur jusqu'au 31 juin 1997. Les écrans et haut-parleurs peuvent être légèrement différents de ceux qui sont illustrés ci-dessus. Les quantités et la disponibilité peuvent varier selon les magasins. IBM Aptiva, Image totale 3D, Image vidéo totale, ThinkPad et TheatreSound sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltd. Pentium est une marque déposée, et MMX est une marque de commerce d'Intel Corp. Windows est une marque déposée de Microsoft Corp. Lotus est une marque déposée, et SmartSuite est une marque de commerce de Lotus Development Corp. Ambra est une marque de commerce de TSP Ltd. 1. La mémoire vidéo RAM expose 1 ou 2 Mo de mémoire vive. 2. La grandeur de l'image mesurée en diagonale varie selon le modèle. 3. Des frais d'interurbain s'appliquent aux appels faits à l'extérieur des zones d'appel local qui sont: Charkottetown, Saint-John, St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Waterloo, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. 4. Disponible en magasin seulement. Détails en magasin. 5. Détails en magasin. 6. À partir de la date d'achat. Détails en magasin. © IBM Corporation, 1997. © IBM Canada Ltd, 1997. Tous droits réservés.

PROFITEZ-EN AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD!

Fini les incertitudes.

Achetez des Obligations d'épargne du Québec au plus tard le 31 mai.

TAUX MINIMUMS GARANTIS PENDANT DIX ANS

Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec vous garantissent des taux annuels progressifs jusqu'à 8,5% la dixième année. Une excellente façon de se mettre à l'abri des fluctuations du marché tout en obtenant des rendements plus que concurrentiels.

CAPITAL GARANTI SANS LIMITE

Votre capital est garanti par le gouvernement du Québec, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ prévu par l'assurance-dépôts. Rassurant, non ?

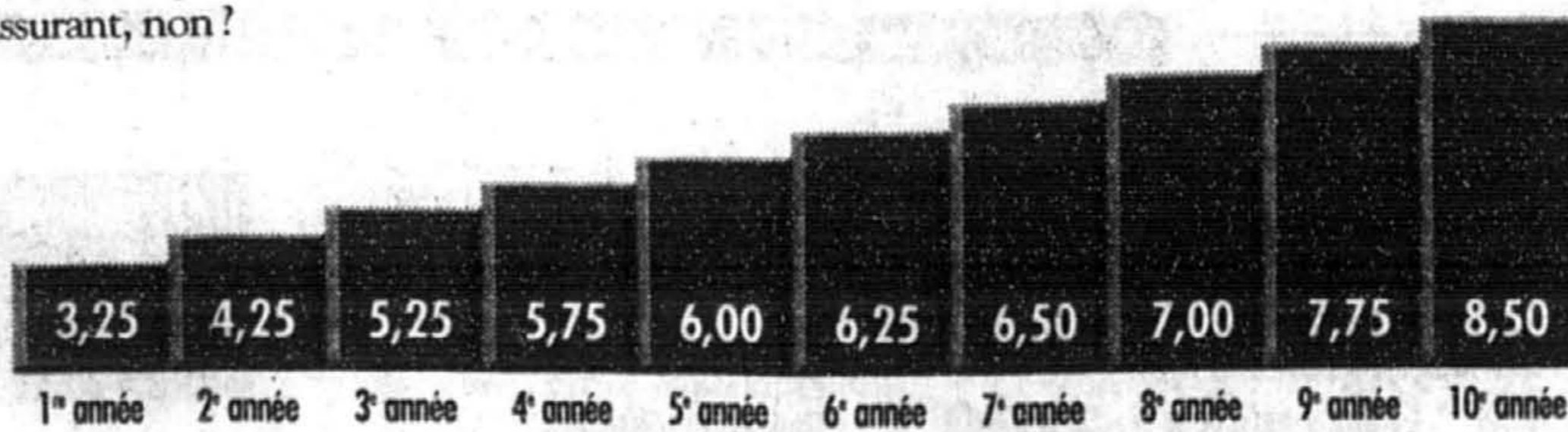
ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS SANS PÉNALITÉ

Les Obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, même durant les trois premiers mois. Difficile d'être plus flexible que ça, n'est-ce pas ?

ACCESSIBLES SANS EFFORT

Appelez Placements Québec du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et les samedis jusqu'au 31 mai 1997, de 9h à 17h pour obtenir tous les renseignements. Vous trouverez des formulaires d'adhésion dans plus de 1 000 bureaux de poste corporatifs ainsi que chez Communication-Québec.

Les OEQ sont également offertes chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières.



Taux moyen pour dix ans : 6,04%*

*Sur la base du taux annuel moyen composé pour la période de dix ans.

1 800 463-5229



Notre intérêt à tous
http://www.placementsqc.gouv.qc.ca

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Québec

Washington prêt à reprendre les négociations sur le saumon

d'après AP et PC
WASHINGTON

Les États-Unis ont invité hier le Canada à reprendre les négociations en vue d'un traité sur la pêche au saumon « dans un esprit de bonne foi et de compromis ».

Au lendemain de la suspension des pourparlers par les États-Unis, un porte-parole du département d'État, John Dinger, a déclaré que son pays était convaincu qu'un accord était à portée de main quand les discussions ont été interrompues la semaine dernière.

Les négociations bloquent sur la façon de diviser la ressource. Le Canada soutient que les pêcheurs américains capturent chaque année environ quatre millions de poissons de plus que ce qui leur est alloué, occasionnant des pertes de 45 millions par année pour l'industrie canadienne.

Les parties s'étaient entendues pour reprendre les discussions demain, mais les États-Unis les ont suspendues après l'arraisonnement d'un quatrième chalutier américain, mardi.

Le capitaine de la *Christina* a été condamné, hier, à Port Hardy, à une amende de 300 \$ pour être entré sans permission dans les eaux canadiennes, soit un montant identique à celui imposé aux capitaines des trois premiers chalutiers arraisonnés.

Par ailleurs, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, et le gouverneur de l'État de Washington, Garry Locke, n'étaient pas sur la même longueur d'onde, hier, lors d'une rencontre à Seattle.

Le premier a estimé qu'il fallait

chauffer la marmite alors que le second recommandait plutôt de la mettre au frigo.

Pour augmenter la pression sur les États-Unis, M. Clark a suggéré à Ottawa de remettre en vigueur immédiatement des frais de transit pour les chalutiers américains.

Il y a trois ans, le gouvernement canadien avait brièvement imposé des frais de transit de 1500 \$ CAN pour chaque chalutier américain utilisant le détroit entre l'île de Vancouver et le continent.

M. Locke a prédit de son côté

que les pourparlers reprendraient peu après les élections fédérales de lundi.

« C'est dommage que le gouvernement canadien ait choisi la politique de la canonnière, a déclaré quant à lui le gouverneur de l'État de l'Alaska, Tony Knowles. Il ne faut pas oublier qu'il y a des gens là-dedans qui ont des hypothèques à payer, des versements à faire sur leur bateau en trimant dur, et qu'ils ne devraient pas être considérés comme des pions sur un échiquier politique. »

Espoir et scepticisme devant la promesse d'embauche des jeunes dans la fonction publique

Presse Canadienne

L'annonce de l'embauche de milliers de jeunes dans la fonction publique québécoise suscite bien sûr de la satisfaction chez des groupes représentant des jeunes, mais aussi du scepticisme.

« Ça pourrait être une bonne nouvelle. Mais avant de me réjouir, je vais attendre de voir les avis de recrutement dans les journaux. Je vais attendre de voir la réalisation de ces embauches-là, parce que ça fait longtemps qu'on en parle », confiait hier en entrevue le président du Conseil permanent de la jeunesse, M. Michel Philibert.

M. Philibert loue tout de même la « bonne intention » du gouvernement Bouchard. « J'espère qu'ils vont la réaliser. »

Lors de la période des questions à l'Assemblée nationale mardi, le premier ministre Lucien Bouchard a indiqué que le nombre de départs à la retraite chez les syndiqués des secteurs public et parapublic semblait assez élevé pour permettre l'embauche de plusieurs milliers de personnes, notamment des jeunes. Au 27 mai, 10 800 départs étaient confirmés. Si le nombre de 18 000 départs est atteint, « nous allons pouvoir engager plusieurs milliers de jeunes », avait mentionné M. Bouchard.

« C'est un geste positif, nécessaire et prometteur », commentait pour sa part M. Atim Léon-Germain, vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec. La FEUQ avait elle-même demandé qu'on favorise l'embauche de jeunes dans la fonction publique, lors du sommet socio-économique d'octobre dernier.

Présentement, les moins de 30 ans représentent moins de trois pour cent des effectifs de la fonction publique québécoise.

M. Philibert, de son côté, relève quelques obstacles à l'embauche de jeunes dans la fonction publique. Par exemple, les conditions actuelles précisent qu'il faut d'abord embaucher les travailleurs qui sont mis en disponibilité, ceux qui sont sur les listes de rappel et les occasionnels. Aussi, souvent, dans les concours, le gouvernement exige plusieurs années d'expérience. Ces conditions ne sont pas de nature à favoriser l'embauche de jeunes diplômés, rappelle-t-il.

LA BERLINE POUR LES FAMILLES EN PLEINE CROISSANCE.

LA BERLINE FAMILIALE MAZDA 626 LX 1997



Offerte avec plus d'espace intérieur que la Camry, l'Accord et l'Altima, la Mazda 626 LX 1997 est sans contredit la berline idéale pour toute la famille. Elle possède une liste impressionnante d'équipements de série, tels que : transmission automatique, climatiseur, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes, radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette, régulateur de vitesse, volant inclinable et un moteur 4 cylindres offrant une grande économie de carburant*. Et pour les amateurs de performance, vous pouvez opter pour son fougueux V6 offert en option et exploiter toute la puissance de ses 164 chevaux. Avec tous ces avantages, la Mazda 626 LX est vraiment au sommet de sa catégorie !

Pour votre tranquillité d'esprit, elle est aussi équipée de coussins de sécurité cotés conducteur et passager, de poutres de protection dans les portes et d'un système de verrouillage à l'épreuve des enfants. De plus, elle domine la Camry et l'Accord quatre portes dans un test de collision frontale**. Il ne vous reste plus qu'à profiter de sa garantie Leadership exclusive à Mazda et le tour est joué !

Passez vite faire l'essai d'une Mazda 626 LX. Comme leurs propriétaires, vous profiterez de sa fiabilité, de sa qualité, de sa performance et de sa grande maniabilité. En bout de ligne, rien ne peut battre la Mazda 626 LX 1997. Celle qui offre tellement d'espace intérieur, que votre petite famille aura toute la place pour grandir.

mazda
EMPORTE - MOI™

*S'applique aux particuliers seulement sur les entretiens réguliers et usure normale des pièces, tel que décrit dans le manuel d'entretien Mazda, pour la durée du bail ou 40 000 km selon la première éventualité. Le véhicule devra être retourné chez le même détaillant pour effectuer les entretiens. Certaines restrictions s'appliquent. **Offre valable sur toute location au détail de la Mazda 626 LX 1997 chez les détaillants participants à partir du 1^{er} avril 1997 pour un temps limité. Les véhicules en stock peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Sur approbation du crédit. Le prix de location est basé sur 24 mois. Comptant initial ou échange équivalent. 626 LX 1997 (modèle # F4LS77A00) avec un comptant initial de 1 800 \$. Le paiement du premier mois et le dépôt de 350 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 795 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 ¢ le kilomètre additionnel. Passez chez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. Les offres ne peuvent être combinées. Économie d'essence évaluée selon le guide de consommation de carburant de Transports Canada, pour une boîte automatique à quatre rapports : 10,7 L/100 km en ville et 7,3 L/100 km sur l'autoroute. **Test de collision frontale d'après les résultats 1997 de la U.S. National Highway Transportation Safety Association.

MAZDA 626 LX
LOCATION À PARTIR DE
279 \$*
par mois/24 mois
Entretien sans frais
pour la durée du bail!
LOCATION
Personnalisable
MAZDA

Visitez notre site internet : www.mazda.ca

Venez voir la beauté des
décor d'un jardin

Un arboretum - Un sanctuaire d'oiseaux
Des monuments, statues et sculptures grandioses
Des paysages multiples où collines
et vallées s'entrecroisent

Visite historique
guidée du Cimetière
Mont-Royal

SAMEDI 31 MAI à 13 H



1297, chemin de la Forêt, Outremont
(accessible par le boul. du Mont-Royal)

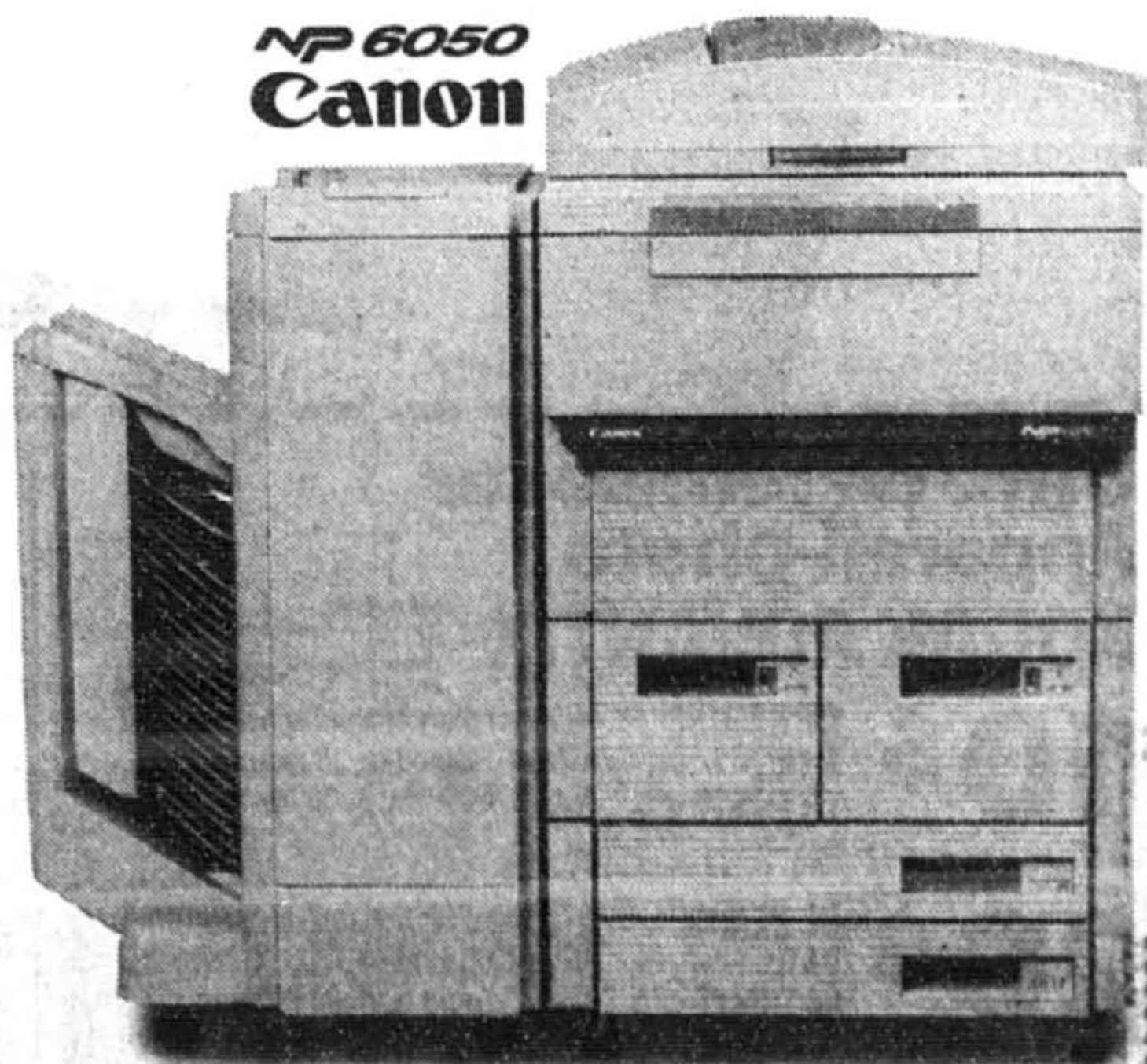
Réservation : (514) 279-7358
La visite est gratuite

250863-M

PAS BESOIN D'ÊTRE GROS POUR TRAVAILLER FORT...

OE peut vous aider à augmenter la productivité de votre entreprise. En effet, le copieur intermédiaire NP 6050 de Canon accomplit le même travail que les appareils à grand tirage, mais dans deux fois moins d'espace et pour beaucoup moins cher. Avec son chargeur recto verso automatique pouvant traiter jusqu'à 100 originaux et sa capacité d'alimentation de 4 050 feuilles, le NP 6050 permet de produire jusqu'à 60 copies par minute! Son prix? Une autre bonne surprise... Pour tout savoir sur ce copieur qui travaille fort, dans fort peu d'espace, appelez vite OE.

NP 6050
Canon



OE

Une division de Canon Canada Inc.

Montréal : 5990, ch. Côte-de-Liesse (514) 342-5151

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Escapades naturelles... et surnaturelles



Claude Marcil

collaboration spéciale

Après les encyclopédies multimédias consacrées au corps humain et aux sciences, Liris Interactive plonge ses lecteurs dans un bain de nature. Sa version interactive de l'encyclopédie de la nature de Larousse offre en consultation plus de 150 000 mots, 700 photos et illustrations, 140 animations et vidéos et deux heures de sons.

J'insère l'encyclopédie multimédia, et me voilà dans le bureau d'un naturaliste. Je peux assouvir ma curiosité en jouant avec les instruments d'observation. Le baromètre m'initie aux mystères du climat. Le microscope m'invite à découvrir l'infiniment petit. Le sextant me propose de dénicher les habitats animaliers : prairie, forêt tropicale, mer et littoral, brousse, montagne, lac et marécage, région forestière, désert, récif corallien, région polaire et toundra. Dans les tiroirs de gauche du bureau, je trouve les amphibiens, les reptiles et les oiseaux. Ceux de droite renferment les insectes, les invertébrés et

les végétaux. Au mur, deux affiches me présentent les poissons et les mammifères. Les deux ouvrages, *Les cycles de la vie* et *Le livre vert*, sont deux recueils sur la biosphère et les espèces menacées. Un coffre dissimule un quiz de connaissances.

De la souris, je pousse le sextant vers « Toundra et régions polaires ». La zone choisie clignote sur le globe terrestre. Un clic et je me retrouve dans une large illustration des espèces de cette région froide. De l'océan à la terre ferme, je me déplace dans le biotope. Je découvre les différents animaux : phoque, caribou, renard polaire... Sous l'illustration, quatre icônes me proposent d'en savoir un peu plus : « l'équilibre de la vie », « le réseau trophique » (qui mange quoi !), « les faits et les chiffres » et « le climat ». Avant, je clique sur le harfang des neiges pour connaître la raison de la présence de ce rapace nocturne dans ces régions froides. Ici, le jour peut parfois durer 24 heures. Je trouve une présentation de l'oiseau de proie et écoute son cri. Grâce aux « points clés », j'apprends le nom scientifique du harfang des neiges : *Nyctea Scandiacca*, son habitat, son alimentation et même sa reproduction.

Sur le bureau du naturaliste, un fossile symbolise la préhistoire. De l'origine de la vie à la chronologie, je recule dans le temps à la découverte du monde fossilisé. L'écorce terrestre recèle bien des trésors. Bientôt, la conservation des êtres vivants et les dinosaures n'auront plus aucun secrets pour moi ! Un coup d'oeil dans le microscope, j'aperçois les micro-organismes, la vie végétale et la vie animale. C'est le monde de l'infiniment petit, ce-

lui du commencement avec la rencontre entre l'ovule et le spermatozoïde. À l'aide du baromètre, je découvre les différentes zones climatiques, les saisons, le temps et même les océans. Un clic et c'est le printemps ! Je visionne un petit film sur la germination des plantes et regarde éclore les boutons des fleurs des champs.

Il me reste encore les tiroirs du bureau à fouiller. Fasciné par les reptiles, mais prudent, j'ouvre délicatement celui qui porte ce nom. Les divers compartiments renferment lézards, serpents, tortues, crocodiles et autres alligators. Je pars à la rencontre des tortues. Il en existe près de 245 espèces différentes, mais aucune dans les régions froides du globe. Je découvre des spécimens méconnus comme la tortue géante des îles Galapagos qui mange des cactus ou la tortue luth, la plus grosse de la planète.

Encyclopédie de la nature de Larousse
Édition Liris interactive
En français
Pour PC ou Mac
Distribué par Quebecor DIL Multimedia : 1-800-463-1DIL
Prix : environ 90 \$

Jésus : évangiles et peintures

Ce cédérom traîne sur mon bureau depuis un certain temps. Je craignais le produit guimauve et mougnoumougnou. J'avais tort : ce disque est une surprise et une splendeur.

Jésus : évangiles et peintures, c'est l'histoire conjuguée au présent par des poids lourds de l'édition. No-

valis, le principal éditeur religieux au Canada s'est associé à quatre partenaires dont Bayard Presse et Montparnasse Multimédia pour produire un cédérom fascinant, véritable outil de référence sur celui qui a marqué la civilisation chrétienne.

Au son de la musique de Bach, Vivaldi, Mozart, l'utilisateur peut naviguer dans le texte intégral des quatre évangiles et comparer pour un même événement les textes de Marc, Luc, Mathieu, Jean, saisissant ainsi mieux leurs convergences et leurs différences. Depuis l'Annonciation à Marie jusqu'à l'apparition aux Pèlerins d'Emmaüs, du Baptême de Jésus à la Crucifixion, douze grands moments de la vie et des actes du Christ permettent de voyager à travers cent scènes tirées des quatre évangiles et contées par le comédien Jean Rochefort.

On peut accompagner Marie ou Joseph sur les bords du Jourdain, suivre les quatre évangélistes dans le temple de Jérusalem, à Béthanie ou en Galilée et localiser les principaux lieux sur deux cartes détaillées. On découvre les personnages que Jésus a croisés, Judas, Pilate, Lazare, Madeleine et on retrouve les symboles qui émaillent ses paroles et ses actes. En sélectionnant un personnage, un symbole, un lieu ou une scène, l'utilisateur peut écouter une centaine d'analyses et autant de commentaires.

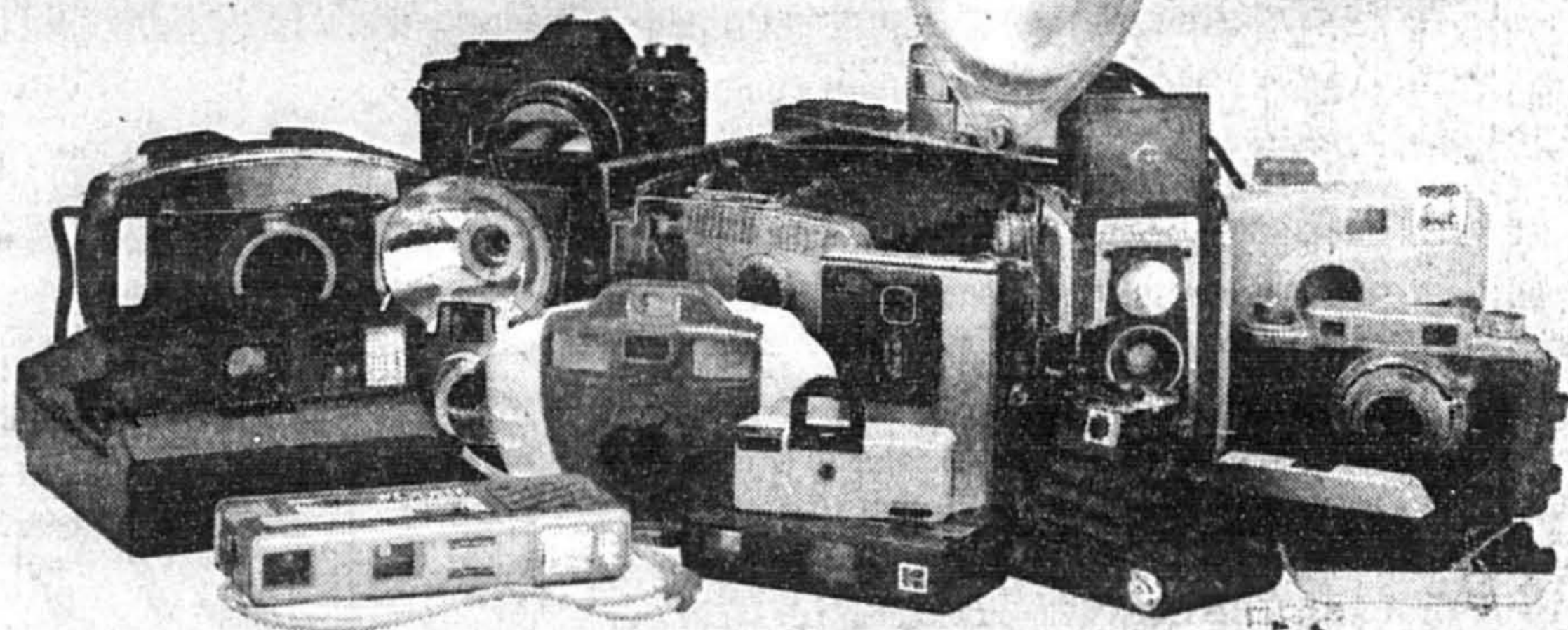
Les Évangiles font partie de notre patrimoine littéraire et spirituel. Comme tous les autres textes sacrés, ils ont inspiré plusieurs artistes. Pendant longtemps, l'image a été le seul moyen de transmettre le message évangélique à une popula-

tion largement illettrée. Ce cédérom met en relation les Écritures et leurs représentations artistiques. Chaque scène permet d'accéder aux plus beaux chefs-d'œuvre de l'art occidental depuis les peintures des premières catacombes jusqu'aux œuvres abstraites du XX^e siècle. Les mosaïques byzantines, les enluminures du Moyen-Âge, les fresques des grands monastères présentent les grands moments de la vie du Christ. Le Titien, Botticelli, Léonard de Vinci, Velasquez, Rembrandt, Gauguin dévoilent leurs visions de la naissance de la mort et de la résurrection de Jésus. Les tableaux — qu'on peut agrandir — de ces maîtres sont commentés, analysés d'un point de vue profane ou religieux. Des comparaisons entre les œuvres les plus marquantes nous éclairent sur l'évolution et les points forts de la représentation des scènes à travers les siècles. En tout, 160 biographies de peintres ou analyses des courants artistiques.

Ce cédérom m'a fait comprendre la part importante qu'occupent les évangiles et l'Église dans le patrimoine culturel. C'est une excellente source de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude des textes évangéliques, à l'art religieux et pour les cours de catéchèse dans les écoles. Novalis souhaite développer au cours des prochaines années un catalogue de produits sur cédérom et travaille actuellement à l'élaboration de plusieurs titres en collaboration avec des partenaires à travers le monde.

Jésus : évangiles et peintures
Hybride Mac-PC
Novalis (514) 278-3020.
Prix : 69,95 \$

EN QUÊTE DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS ?



ACCÉDEZ À LA PHOTO DE L'AVENIR.

Économisez jusqu'à 20 \$*

à l'achat d'un Appareil KODAK ADVANTIX



Advanced Photo System

- La polyvalence
- Le chargement
- L'index



Change le format, d'une photo à l'autre.

Offre de remise sur Appareil-photo KODAK ADVANTIX

10\$ DE REMISE PAR LA POSTE

À l'achat d'un Appareil-photo KODAK ADVANTIX, modèle 2000 Auto, 2100 Auto, 3200 AF ou 3400 AF.

20\$ DE REMISE PAR LA POSTE

À l'achat d'un Appareil-photo KODAK ADVANTIX, modèle 3700 IX, 3800 IX, 4100 IX Zoom ou 4800 IX Zoom.

Pour recevoir par la poste une remise de 10 \$ à l'achat d'un Appareil-photo KODAK ADVANTIX, modèle 2000 Auto, 2100 Auto, 3200 AF ou 3400 AF, ou encore une remise postale de 20 \$ à l'achat d'un Appareil-photo KODAK ADVANTIX, modèle 3700 IX, 3800 IX, 4100 IX Zoom ou 4800 IX Zoom, découpez le symbole CUP (aucun fac-similé) figurant sur l'emballage d'un Coffret d'appareil-photo KODAK ADVANTIX et faites-le parvenir, accompagné de votre preuve d'achat originale datée et du présent coupon dûment rempli à : Offre de remise postale sur Appareil-photo KODAK ADVANTIX, C.P. 6081, Paris (Ontario) N3L 3W6.

Pour être admissibles, les achats doivent avoir été effectués entre le 1^{er} mai 1997 et le 10 juillet 1997. Les demandes de remise doivent être postées au plus tard le 31 août 1997, le cachet de la poste faisant foi. Veuillez allouer de 6 à 8 semaines pour le retour du courrier. Une seule demande par enveloppe, groupe ou organisme, au Canada seulement. Les revendeurs ne sont pas admissibles à la remise. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Non valide là où la loi l'interdit. Nous ne sommes pas responsables des demandes de remise perdues ou mal acheminées. L'offre n'est pas valide pour l'Appareil-photo KODAK ADVANTIX 1600 ni pour l'Appareil-photo à usage unique KODAK ADVANTIX.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

La photo de l'avenir. Pour toute question, appelez au 1 800 465-6325.

RENDEZ-VOUS CHEZ LE DÉTAILLANT LE PLUS PRÈS POUR L'ACHAT D'UN APPAREIL KODAK ADVANTIX. PUIS, UTILISEZ CE BON-RABAIS À POSTER.

L'informatique à la rescousse des avocats

ANDRÉ GIROUX
Agence Science-Press

« La pratique du droit sera de plus en plus liée à l'informatisation, constate M^e Hélène Guay, associée dans un cabinet de six avocates à Montréal. Dans cinq ans, la bibliothèque que j'ai devant moi sera remplacée par des banques de données et l'Internet. Reste à voir si les petits cabinets pourront financer ce développement. »

C'est une des préoccupations qui sera à l'ordre du jour du congrès du Barreau du Québec, qui s'ouvre aujourd'hui au Mont-Tremblant, sous le thème « Informatique et droit ». Et les préoccupations des avocats face au virage technologique ne s'arrêtent pas à la gestion documentaire : c'est, dans certains cas, la pratique même du droit qui risque d'être transformée.

C'est que l'époque de la noblesse de l'avocat est révolue. En 25 ans, l'effectif de la profession a plus que quadruplé, passant de 3500 à 16 000. Or, si le nombre de convives ne cesse d'augmenter, l'assiette à beurre, elle, ne grandit plus. Même qu'elle a tendance à diminuer.

C'est là qu'intervient la technologie. « L'informatique permet aux avocats de réaliser un travail de façon beaucoup plus rapide et efficace, estime le bâtonnier sortant, Claude Masse, notamment par la recherche documentaire, l'analyse des données et la gestion des bureaux. » D'où une diminution possible des coûts.

Qui dit diminution des coûts dit plus grande accessibilité, donc plus de clients pour une profession qui avait dangereusement tendance à ne plus pouvoir servir que les plus fortunés et les plus pauvres (grâce à l'aide juridique), au détriment de l'immense classe moyenne.

Accélération du service aussi. Les deux tiers de la clientèle des cabinets d'avocats proviennent du monde des affaires. Or, nombre d'entreprises utilisent régulièrement les nouvelles technologies et bénéficient de la rapidité de la transmission des informations. Elles l'exigent maintenant de leur avocat.

« Le télécopieur a changé ma pratique, reconnaît M^e Richard Binet, avocat depuis près de 20 ans à Québec. Il l'a accélérée de façon phénoménale. Lorsque nous correspondions par courrier, nous avions le temps de réfléchir à la demande de notre client. Récemment, je recevais par télécopieur un projet de contrat d'un client qui négociait sur la Côte-Nord. Je n'avais pas fini de recevoir le projet qu'il voulait déjà mes commentaires. »

« Si la plus grande accessibilité à l'information constitue un facteur égalisateur entre grands et petits cabinets, (elle) comporte néanmoins un coût, constate le Comité sur l'avenir de la profession, présidé par le bâtonnier de la Côte-Nord, André Gauthier.